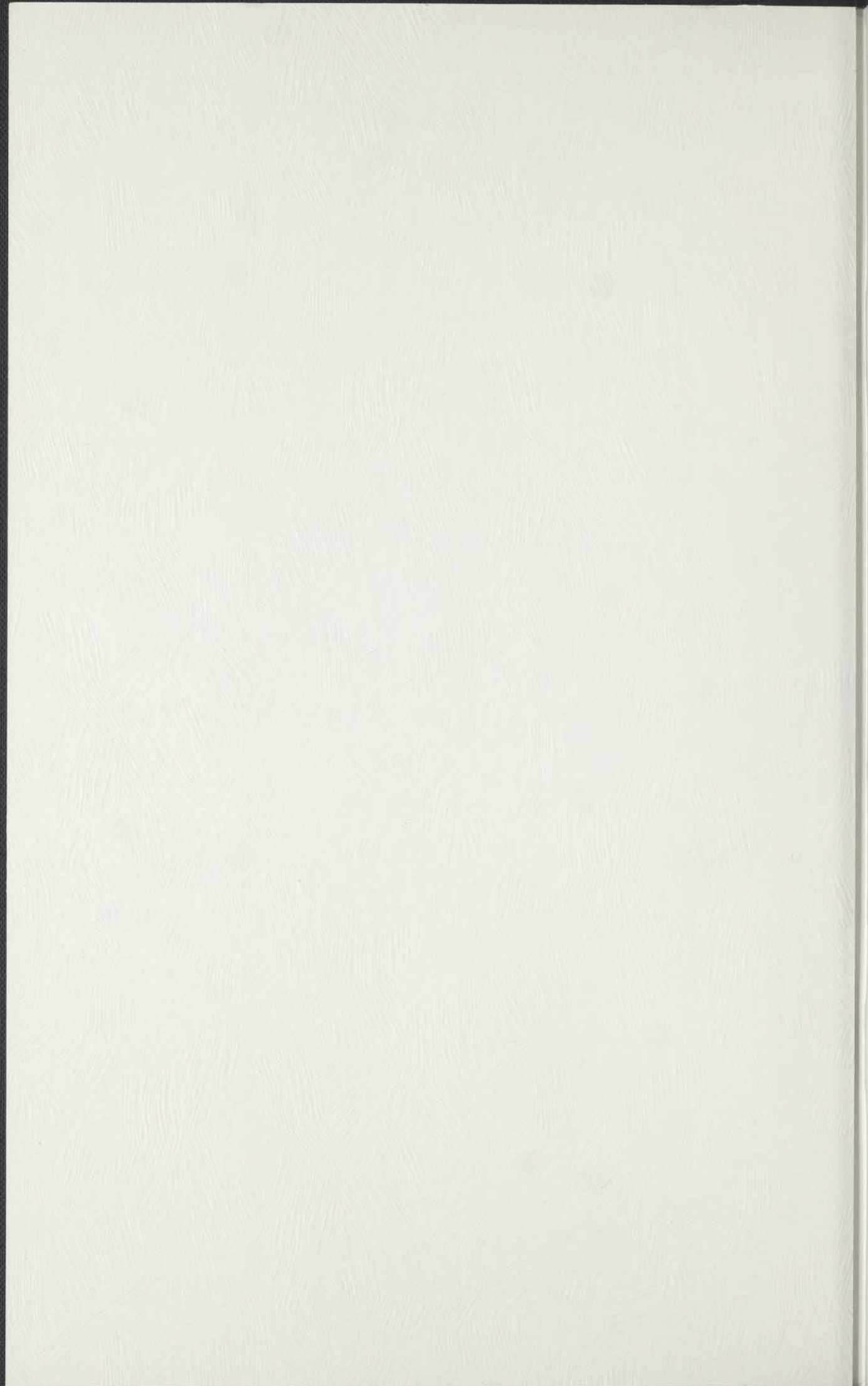


**BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ
DE PHILOSOPHIE
DU QUÉBEC**

ER
-254



VOLUME XI · NUMÉRO 1 · JANVIER 1985



**BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ DE PHILOSOPHIE DU QUÉBEC**

Directeur : Jean-Claude Simard (Collège de Rimouski)

Le **Bulletin** est administré par le Conseil d'administration de la Société de Philosophie du Québec.

Président : Pierre Cohen-Bacrie (Collège Montmorency)

1er Vice-président : Nicolas Kaufmann (U.Q.T.R.)

2e Vice-président : Bernard Dupuis (Collège de Valleyfield)

Secrétaire : Jocelyn R. Beausoleil (Université de Montréal)

Secrétaire-adjoint : Rodrigue Bergeron (Séminaire de Sherbrooke)

Trésorière-adjointe : Suzanne Foisy (Collège de Montmorency)

**Directeur de
Philosophiques :** Maurice Gagnon (Université de Sherbrooke)

**Directrice-adjointe
de Philosophiques :** Josiane Ayoub (U.Q.A.M.)

Archiviste : Claude Gagnon (Collège Édouard-Montpetit)

Archiviste-adjoint : Marc Chabot (Collège François-Xavier Garneau)

Président du CEPH : Gérard Potvin (Université de Montréal)

**Directeur du
bulletin :** Jean-Claude Simard (Collège de Rimouski)

**Représentants
régionaux :** Patrick Arsenault (Collège de Rimouski)
Alain Tremblay (Collège de Chicoutimi)
André Côté (Université Laval)
Romain Gagné (Collège F.X. Garneau)
Claude Panaccio (U.Q.T.R.)
René Pellerin (Collège Laflèche)
Suzanne Foisy (Collège Montmorency)
François Lepage (U.Q.A.M.)
Claude Piché (Université de Montréal)
Louise Poissant (Collège Saint-Laurent)
Maurice Gagnon (Université de Sherbrooke)
Yvon Talbot (Collège de Sherbrooke)
Théodore Geraetz (Université d'Ottawa)
Yvon Lafrance (Université d'Ottawa)
Serge Morin (Université de Moncton)

**Adresse de
la S.P.Q. :** Case postale 1370, Place Bonaventure
Montréal (Québec) H5A 1H2

REVUE
DE LA
SOCIÉTÉ DE PHILOLOGIE DU QUÉBEC

- Directeur : Jean-Louis Bédard (Collège de Rimouski)
- La Revue est administrée par le Comité d'administration de la Société de Philologie du Québec
- Président : Pierre-Claude Bédard (Collège Montmorency)
- 1er Vice-président : Nicole Béliveau (U.Q.R.)
- 2e Vice-président : Bernard Dupuis (Collège de Valleyfield)
- Secrétaire : Jocelyne R. Roy (Université de Montréal)
- Secrétaire adjoint : Rodrigue Roy (Université de Sherbrooke)
- Trésorier adjoint : Suzanne Roy (Collège de Montmorency)
- Président de l'Association : Martin Gagnon (Université de Sherbrooke)
- Directrice adjointe de l'Association : Jocelyne Roy (U.Q.R.)
- Associés : Claude Gagnon (Collège Édouard-Montpetit)
- Activités éditoriales : Marc Gauthier (Collège François-Xavier-Garneau)
- Président du CERN : Gérard Fournier (Université de Montréal)
- Directeur de la Revue : Jean-Claude Bédard (Collège de Rimouski)
- Conseil d'administration :
- François Roy (Collège de Valleyfield)
 - Alan Tremblay (Collège de Sherbrooke)
 - André Gosselin (Université Laval)
 - Josée Gagnon (Collège X. Garneau)
 - Guy Tremblay (U.Q.R.)
 - Jane Fournier (Collège Valleyfield)
 - Suzanne Roy (Collège Montmorency)
 - François Gagnon (U.Q.R.)

Dépôts légaux:

Bibliothèque Nationale du Canada

Bibliothèque Nationale du Québec

Janvier 1985

Imprimé par le Collège de Rimouski

Sauf indications contraires (à la fin des articles), la reproduction est autorisée à condition d'indiquer la source.

**BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ DE PHILOSOPHIE DU QUÉBEC**

Volume XI, numéro 1
Janvier 1985

SOMMAIRE

	Pages
Liminaire	4
Informations	
Nouvelles	6
Colloques et Congrès	12
Conférences	17
Du côté des revues	19
Publications récentes	25
Document	
Présentation: les origines de la Société de philosophie du Québec	27
Bulletin de la Société de philosophie du Québec (avril 1974)	30
Dossiers	
Situation du département de philosophie de l'Université de Sherbrooke	42
Le GREM: un exemple d'éthique appliquée	45
Dossier CEPH:	
- Le CEPH s'intéresse à la question de l'enseignement de la philosophie à l'école	50
- Programme de Matthew Lipman à la C.E.C.M.	52
L'existence des CEGEPs: réponse à M. Guy Arbour	58

LIMINAIRE

L'année 1984 est maintenant chose du passé. En même temps que s'ouvre la nouvelle année, s'estompe déjà tranquillement le spectre des prédictions d'Orwell. Pour notre discipline, cependant, 1984 aura été malgré tout fertile en événements.

Il y eut tout d'abord la lutte contre le PREC, lutte qui s'est terminée par une consolidation de la place institutionnelle de la philosophie dans les Collèges lorsque, le 29 février 1984, dans son Règlement sur le Régime pédagogique du Collégial, le gouvernement optait pour le maintien des quatre cours obligatoires. En outre, et plus particulièrement pour le Bulletin, 1984 a marqué le dixième anniversaire de fondation. L'ancienne équipe de rédaction soulignait à sa façon cet anniversaire en modifiant la jaquette de couverture. Cette commémoration se termine dans cette première livraison de 1985 par la publication dans la rubrique "Document" du numéro "0" du Bulletin, édité en 1974 par le Bureau provisoire de la S.P.Q.. Ce n'est pas sans une certaine émotion que l'on mesure, en le lisant aujourd'hui, le chemin parcouru par ce que Claude Panaccio, son deuxième directeur, appelait affectueusement en 1981, notre "petite publication un peu broche à foin" (vol. VI, no 4, p. 4).

Parlant d'ailleurs de couverture, on constatera qu'encore une fois, elle a été modifiée. Il s'agit de la quatrième et, espérons-le, dernière fois. Ce n'est pas de gaieté de coeur qu'il a fallu s'y résoudre. Je tenais en effet à conserver l'heureux graphisme de la chouette qui a orné la jaquette pendant deux ans et qui est devenu, pour de nombreux membres, le logo même de cette publication. D'un autre côté, pour diverses raisons techniques qu'il n'y a pas lieu d'exposer ici, il devenait inopportun de maintenir le fond brun antérieur. C'est pourquoi le Bulletin, tout en conservant le graphisme des dernières années, a repris la couverture blanche qui avait été sa marque de commerce pendant les six premières années de son existence. J'ose espérer que cette présentation, en quelque sorte mixte, agréera à nos lecteurs et lectrices.

Je parlais tout à l'heure de consolidation. C'est sous cette égide qu'il faut situer la deuxième décennie qui s'annonce. Le Bulletin est maintenant partie intégrante du paysage philosophique d'ici. Il reflète ainsi à sa manière l'implantation solide de la S.P.Q. dans toutes les régions du Québec. On en verra un signe parmi d'autres dans le fait que, pour la première fois de sa courte histoire, il sera produit en région périphérique. Cette excentration montre que, plus que jamais, le journalisme philosophique a droit de cité.

Il me reste à conclure ce premier liminaire, prolix déjà, par quelques mots qui s'imposent. J'aimerais remercier messieurs Gérald Garon, coordonnateur d'enseignement au Collège de Rimouski et Raymond Tudeau, secrétaire général, pour leur collaboration. Chacun a accepté de mettre certaines ressources du Collège à la disposition du Bulletin. J'aimerais en outre remercier plus particulièrement madame Andrée Vaillancourt qui a gracieusement accepté de dactylographier l'ensemble de ce numéro et les subséquents. Sans la précieuse participation de ces trois personnes, les frais de production auraient été beaucoup plus élevés.

En terminant, qu'il me soit permis de formuler quelques voeux pour la continuation et l'amélioration de notre petite publication. Souhaitons d'abord qu'elle puisse maintenir et, si possible, améliorer le niveau de qualité qu'elle a atteint. Souhaitons surtout qu'elle continue à répondre efficacement au besoin qui l'a fait naître: la circulation extensive de l'information philosophique. Souhaitons-lui enfin, pour cette deuxième décennie qui commence, une vie on ne peut plus fructueuse.

Jean-Claude Simard
Directeur

nouvelles

MONOGRAPHIES CANADIENNES DE PHILOSOPHIE

Monographies canadiennes de philosophie (anciennement La philosophie au Canada: une série de monographies) est une collection dirigée par le corps professoral du Département de philosophie de l'Université de Toronto. Le comité de direction est disposé à recevoir des manuscrits originaux provenant d'un seul auteur et rédigés en français ou en anglais, traitant de sujets philosophiques quels qu'ils soient. Ces manuscrits devront comporter entre 20 000 et 50 000 mots (c'est-à-dire se situer entre un article de revue et un petit livre); ils devront être dactylographiés à double interligne, y compris les notes et citations. L'évaluation des manuscrits soumis sera anonyme. Les manuscrits et les demandes d'informations ou de catalogues devront être adressés au directeur administratif, Monographies canadiennes de philosophie, Département de philosophie, Université de Toronto, Toronto (Ontario) M5S 1A1.

*

* *

UN NOUVEAU PROGRAMME DE MAÎTRISE EN PHILOSOPHIE À L'U.Q.T.R.

L'Université du Québec à Trois-Rivières annonce l'entrée en vigueur à l'automne 1984 de son nouveau programme de maîtrise en philosophie, fruit d'une révision amorcée en 1982.

Ce programme est orienté surtout vers quatre domaines spécifiques:

- l'histoire de la philosophie
- la philosophie des sciences humaines et de la culture
- la philosophie du langage et de la logique
- la philosophie québécoise.

D'une structure souple, la scolarité de dix-huit crédits (soit l'équivalent d'une année à temps complet) permet à l'étudiant d'approfondir ceux parmi ces quatre domaines qui correspondent le mieux à son cheminement philosophique personnel. Deux cours au maximum peuvent être choisis dans les programmes de maîtrise des autres disciplines. Une nouvelle activité appelée "Projet dirigé" propose à ceux qui la choisissent de s'initier à la pratique de l'enseignement de la philosophie au niveau collégial, ou encore de participer activement au travail régulier d'une équipe

de recherche en philosophie.

Le mémoire compte pour vingt-sept crédits. Il est réalisé sous la direction d'un professeur du Département de philosophie (voir la liste ci-dessous avec les domaines de spécialisation) et il doit témoigner de l'aptitude du candidat au travail scientifique et à une pensée philosophique personnelle.

L'existence au Département de philosophie de plusieurs projets de recherche subventionnés (plus de 60 000 \$ en 1984-85) ajoute de manière appréciable aux possibilités d'aide financière offertes par les différents programmes de bourses, gouvernementaux ou autres.

Pour être admissible au programme de maîtrise, le candidat doit détenir un baccalauréat ou l'équivalent en philosophie obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3.0 ou l'équivalent; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Corps professoral

GAGNÉ, Paul, L. Ph., Philosophie sociale et politique, marxisme.

HOUDE, Roland, Ph. D., Philosophie québécoise, métabibliographie de la philosophie, de l'histoire et de la littérature.

KAUFMANN, J. Nicolas, Ph. D., Epistémologie des sciences humaines, philosophie de l'action.

KLIMOV, Alexis, L. Ph. et Lettres, Membre de la Société royale du Canada, Philosophie de l'art, philosophie du symbole.

NAUD, Julien, Ph. D., Herméneutique, philosophie du symbole.

PANNACCIO, Claude, Ph. D., Philosophie du langage, épistémologie.

PARADIS, André-M., Ph. D., Philosophie de la culture, philosophie sociale et politique.

RENAULT, Marc, Ph. D., Métaphysique, histoire de la philosophie.

SAVARY, Claude, Ph. D., Epistémologie, philosophie de la culture.

VANDERVEKEN, Daniel, Ph. D., Logique, philosophie du langage.

Pour toute information supplémentaire, s'adresser à:

Claude Pannaccio
Comité d'études avancées (philosophie)
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7
Téléphone: 819-376-5342 ou 376-5343

UN NOUVEAU DICTIONNAIRE DE MORALE

Höffe, Otfried, Ed. Dictionnaire de morale, édité par Otfried Höffe, avec la collaboration de Maximilian Forschner, Alfred Schöpf et Wilhelm Vossenkuhl. Edition française adaptée et augmentée sous la direction de Philibert Secretan, avec la collaboration de Nathalie Frieden-Markévitch et Raul Suarez de Miguel. Fribourg, Editions universitaires / Paris, Editions du cerf, 1983, 242 p. (Studien zur Theologischen Ethik, 11). Titre original: Lexikon der Ethik.

"Cet ouvrage de consultation se veut d'abord "un guide informateur et critique" (préface). Préparé par une équipe de philosophes allemands soucieux de précision et de rigueur, il s'adresse néanmoins à un large public: étudiants, professeurs, travailleurs sociaux, journalistes, médecins, militants politiques et autres.

Les notions, les problèmes et les courants les plus complexes de l'éthique contemporaine y sont traités de façon succincte mais éclairante. Une bibliographie complète chaque article descriptif, de telle sorte que le chercheur ou la chercheuse se voit offrir non seulement un exposé synthétique de l'histoire du problème qui l'intéresse, des informations sur la recherche interdisciplinaire dans le domaine, des indications sur l'état actuel de la question, mais aussi des pistes bibliographiques soigneusement tracées à partir des oeuvres classiques jusqu'aux ouvrages les plus récents.

Cet instrument s'avère d'un réel intérêt même s'il présente une approche évidemment plus européenne que nord-américaine des questions éthiques et morales".

(L'Etiquette,

Bulletin de liaison du groupe ETHOS,
Rimouski, p. 5).

* * *

* *

CAHIERS DE RECHERCHE ÉTHIQUE

Le dernier numéro (10) est paru et il porte sur "Le travail: quête de sens, quête d'emploi". Publiés aux éditions Fides, les Cahiers de recherche éthique visent, selon l'expression de Garaudy, à poser "les vraies questions" (L'alternative, p. 11) à l'intérieur d'un échange permanent à établir entre tous les chercheurs qui s'intéressent à l'éthique. Leur publication n'est pas liée aux exigences d'une périodicité stricte, mais s'accorde au rythme des meilleures recherches en cours et des événements les plus significatifs dans le domaine éthique.

Nous publierons bientôt le sommaire détaillé de ce 10e numéro.

* * *

* *

CONCOURS DE LA REVUE CRITÈRE

Le neuvième concours annuel de la revue Critère, organisé avec l'aide de la Direction générale de l'enseignement collégial, est maintenant ouvert. Le thème de cette année: "L'AMOUR".

Le concours s'adresse à tous les étudiants et toutes les étudiantes du niveau collégial et les 2^e lauréats(es) se partageront 6 000 \$ en prix. Il s'agit de créer un récit, une nouvelle, une oeuvre poétique ou théâtrale selon l'un des dix axes de traitement retenus. La date limite pour la remise des textes a été fixée au 1er mars 1985.

Pour renseignements supplémentaires: Concours Critère
9155, rue St-Hubert
Montréal (Québec)
H2M 1Y8

* * *
* *

LA PORNOGRAPHIE

Certains étudiants de la maîtrise en éthique de l'Université du Québec à Rimouski ont réalisé une monographie sur La Pornographie. Elle est disponible au coût de 4,00 \$ à l'adresse suivante:

Maîtrise ès arts (Ethique)
Université du Québec à Rimouski
300, avenue des Ursulines
Rimouski (Québec)
G5L 3A1

* * *
* *

POSTE EN ENSEIGNEMENT MORAL

Un poste de professeur de diadactique de l'enseignement moral est actuellement ouvert au département de didactique de la Faculté d'éducation de l'Université Laval. La date limite pour la réception des candidatures a été fixée au 31 janvier 1985.

* * *
* *

BANQUE DE DONNÉES EN ÉTHIQUE

Le groupe de recherche ETHOS (UQAR) a reçu une subvention de 16 000 \$ du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour la création d'une banque de données liée à ses activités de recherche. Le nom de code de cette banque sera BABIR et elle vise la collecte extensive de données bibliographiques touchant la morale, l'éthique et l'éthicologie.

* * *
* *

BIBLIOGRAPHIE QUÉBÉCOISE EN PHILOSOPHIE

Le deuxième numéro de Philosophie au Collège est paru (novembre 1984). Les pp. 7 à 17 présentent un aperçu bibliographique général de "la production philosophique au Québec" depuis les quinze dernières années. Établi par Emile Chrétien, professeur au Collège Montmorency, ce travail suit les divisions habituelles en philosophie: épistémologie, logique, histoire de la philosophie, etc. Le tout se termine par une "liste des principaux auteurs québécois francophones ayant publié depuis 1970", liste qui regroupe plus de 40 personnes.

Malgré le caractère "non exhaustif" que lui reconnaît l'auteur, ce petit répertoire devrait rendre d'utiles services à tous ceux qui enseignent la philosophie.

* * *
* *

UN NOUVEAU MANUEL

CARATINI, Roger. La Philosophie, Paris Seghers, 1984, 2v. (environ 310 et 370 p.). (Vol. 1, 21,00 \$ et vol. 2, 23,05 \$).

"Le volume 1 propose une rétrospective méthodique de l'aventure de la pensée humaine du 6e siècle av. J.-C. en Grèce jusqu'à l'aube du 20e siècle. Le second dégage les problèmes fondamentaux qui se posent à l'homme à propos du connaître, de l'être et de l'agir, dans le cadre des divisions classiques de la philosophie: logique, épistémologie, métaphysique, éthique" (d'après CHOIX).

* * *
* *

UN NOUVEL OUVRAGE DE RÉFÉRENCE EN PHILOSOPHIE POLITIQUE

Histoire mondiale des Socialismes, sous la direction de Jean Ellenstein, Paris, Colin, 1984, 6 vol., 350,00 \$.

"Une monumentale synthèse qui se veut accessible à un large public. Il ne s'agit pas d'un ouvrage d'érudition. L'iconographie, sans être remarquable, renforce le texte et l'agrément. De nombreuses annexes figurent à la fin de chaque tome: documents, biographies, chronologies, cartes, etc." (Choix)

* * *
* *

UNE NOUVELLE DIRECTION POUR "PHILOSOPHIQUES"

Le mandat des actuels directeur et directrice adjointe de Philosophiques, commencé le 1er janvier 1983, se termine en décembre de cette année. Un comité a été formé dans le but de leur trouver des remplaçants et de présenter à cette fin une double recommandation au Conseil d'administration de la S.P.Q.

Ce comité se compose des directeur et directrice adjointe sortants, monsieur Maurice Gagnon et madame Josiane Ayoub, auxquels s'ajoute monsieur Pierre Cohen-Bacrie, président de la S.P.Q. Ils doivent se réunir bientôt afin de déterminer les modalités selon lesquelles ils recevront ou solliciteront les candidatures éventuelles, ainsi que la procédure qu'ils comptent mettre sur pied afin d'opérer un choix parmi celles-ci.

* * *
* *

colloques et congrès

COLLOQUE SUR LA FÉCONDATION IN VITRO

Le vendredi 16 novembre 1984 avait lieu à l'Université du Québec à Rimouski un colloque intitulé: "La Fécondation in vitro: bienfait pour l'humanité ou aventure scientifique?" Il était organisé principalement par le groupe de recherche ETHOS (UQAR) et par Bruno Leclerc, du Département de philosophie du Collège de Rimouski.

Ses objectifs étaient de:

- mettre en lumière les principaux arguments qui sous-tendent la discussion sur la fécondation "in vitro";
- permettre une plus grande conscientisation de la présence des nombreux enjeux éthiques que soulève cette pratique;
- introduire la problématique de la fertilité telle qu'elle est vécue en région.

Parmi les conférenciers invités, on retrouvait plusieurs membres du GREM:

- Marcel MÉLANÇON, faculté de philosophie: ASPECTS ÉTHIQUES.
- Diogène CLOUTIER, directeur du département de gynécologie du C.H.U.L.: ASPECTS CLINIQUES.
- Bernard KEATING, service de pastorale: ASPECTS THÉOLOGIQUES.

Enfin, M. Jocelyn BÉRUBÉ, directeur de la Clinique de planning des naissances de Rimouski, qui traitait du "Problème de la fertilité vécu en région", et M. Michel GIROUX, de la Faculté de philosophie de l'Université Laval, qui a présenté "L'Envers de la question", complétaient la liste des panelistes.

* * *
* *

COLLOQUE SUR LE DROIT DE L'ÉTAT DE PUNIR

Le groupe de recherche ETHOS, de l'Université du Québec à Rimouski, annonce la tenue d'un colloque sur "Le Droit de l'État de punir". Il aura lieu à l'automne 1985 et il vise à brosser une problématique multidisciplinaire sur la question, en privilégiant quatre avenues de recherche distinctes:

- les fondements du droit de punir;
- l'histoire de ce droit;
- l'extension du droit de punir ou ses limites;
- les études empiriques sur l'exercice et les effets de la sanction pénale.

Pour information supplémentaire :

Groupe de recherche ETHOS
 Université du Québec à Rimouski
 300, avenue des Ursulines
 Rimouski (Québec)
 G5L 3A1

* * *
 * *

COLLOQUE SUR L'INTENTIONALITÉ DANS L'UNIVERS

La Société royale du Canada, avec le concours de l'Institut canadien des recherches avancées, présente un colloque intitulé: "Origine et Évolution de l'univers: traces d'intentionnalité?". Le tout a lieu à l'Université McGill, les 30 et 31 mai et 1er juin 1985.

Cette rencontre à vocation interdisciplinaire regroupe des conférenciers venus de tous les horizons: biochimie, biologie, philosophie, psychologie, physique, géologie, etc. Parmi les philosophes de langue française, citons le nom de M. Jean-Paul Audet, de l'Université de Montréal.

Pour information supplémentaire, s'adresser à:

La Société royale du Canada
 344, rue Wellington
 Ottawa (Ontario)
 K1A 0N4

* * *
 * *

CONGRÈS DE L'A.C.P.

Le Congrès annuel de l'Association canadienne de Philosophie aura lieu cette année du 28 au 31 mai à l'Université de Montréal. Il se tiendra, comme à chaque année, dans le cadre du Congrès des Sociétés savantes qui se déroule du 26 mai au 8 juin 1985, au même endroit.

Les textes pour l'A.C.P. devront parvenir à Robert Nadeau, responsable de la section francophone, au plus tard le 1er avril 1985.

On doit de plus l'aviser avant le 15 février de ses intentions de présenter une communication .

M. Robert Nadeau
Responsable du Comité de programme pour la section francophone
Département de philosophie
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, succursale "A"
Montréal (Québec)
H3C 3P8

* * *

* *

XXI^e CONGRÈS DES SOCIÉTÉS DE PHILOSOPHIE DE LANGUE FRANÇAISE
ATHÈNES, 21-23 JUILLET 1986

THÈME GÉNÉRAL: L'AVENIR

Programme

- Le 21 juillet 1986:
- séance inaugurale
 - séance plénière I. Conférence: L'avenir de la philosophie.
 - séance des sections. Thème particulier: Présence de l'avenir
 - a- L'avenir comme authenticité.
 - b- Avenir, Kairos et temporalité.
 - c- La notion d'avenir: antiquité grecque, moyen âge; temps modernes; époque contemporaine.
 - c- Avenir et questionnement.
- Le 22 juillet 1986:
- séance plénière II. Conférence: Les prophétismes contemporains.
 - séance des sections. Thème particulier: Avenir et réalité humaine.
 - e- L'avenir comme réalité créative.
 - f- L'avenir des sciences et des techniques.
 - g- L'avenir des institutions humaines.
 - h- L'avenir comme espace éthique.

- Le 23 juillet 1986:
- séance plénière II. Conférence: La création de l'avenir.
 - séance des sections. Thème particulier: L'histoire comme avenir.
 - i- L'avenir de la conscience philosophique.
 - j- Modèles de l'avenir.
 - k- L'avenir comme intentionalité.
 - l- L'avenir de la terre.
 - séance de clôture. Rapports des présidents des sections.

N.B. La structure du programme est sujette à modification, selon le nombre et les options des participants.

1. Les frais d'inscription ont été fixés à U.S. 100 \$ ou l'équivalent en toute autre monnaie, jusqu'au 31 mai 1985. En raison de l'inflation, à partir du 1er juin 1985, cette somme sera majorée de 20%, à savoir de U.S. 20 \$ (total: U.S. 120 \$). Date limite pour la réception: 31 décembre 1985.
2. Les communications, accompagnées d'un résumé de 12 lignes dactylographiées, en interligne simple, ne devront pas dépasser les 4 pages dactylographiées, en double interligne. Leurs auteurs devront bien préciser la section aux travaux de laquelle ils désirent participer. Date limite pour la réception des communications: 31 décembre 1985. Aucune communication ne sera acceptée si elle n'est pas accompagnée d'un chèque ou virement représentant les frais d'inscription.
3. Les frais d'inscription donneront droit aux Actes du Congrès, et à un certain nombre de réceptions. Ils ont été fixés à U.S. 50 \$ pour les personnes accompagnantes, et à U.S. 35 \$ pour les étudiants.
4. Une excursion au Cap Sounion est prévue pour le 22 juillet. Prix de participation: U.S. 25 \$.
5. Un repas d'adieu est prévu pour la soirée du 23 juillet. Prix de participation: U.S. 25 \$. Des excursions avant et après le Congrès sont également prévues.
6. Les réponses à la présente circulaire ainsi que les chèques ou virements représentant les droits d'inscription et de participation à l'excursion au Cap Sounion et au dîner d'adieu (et, bien entendu, les communications elles-mêmes) doivent parvenir jusqu'au 31 mai 1985 ou (majorées de 20%) jusqu'au 31 décembre 1985, au nom du président du Comité d'organisation: prof. E. Moutsopoulos, 40, rue Hypsilantou 11521, Athènes, Grèce.
7. L'agence de voyages Horizon a été chargée par le Comité d'organisation de traiter avec MM. les participants de leur voyage, de leur hébergement dans des hôtels à Athènes, et des excursions qu'ils désirent effectuer avant et après le Congrès.

* * *
* *

XIIe CONGRÈS DE LA S.P.Q.

Dans le cadre du 53e Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), qui a lieu cette année à l'Université du Québec à Chicoutimi, se tiendra le XIIe Congrès de la S.P.Q..

En plus des communications libres, des présentations d'ouvrages et des activités des sous-groupes (PSPL, PSOTHI, etc.), diverses tables-rondes seront présentées, notam-

ment, espère-t-on, sur l'enseignement de la philosophie aux enfants, l'enseignement de la philosophie au niveau collégial (nouveau programme) et la bioéthique.

Ceux qui désirent présenter une communication libre doivent en faire parvenir le résumé avant le 31 janvier 1985, au secrétariat de l'ACFAS, c.p. 6060, Montréal, H3C 3A7.

Pour tout renseignement supplémentaire:

M. Alain Tremblay
Collège de Chicoutimi
534, rue Jacques-Cartier Est
Chicoutimi (Québec)
G7H 1Z6

(ou)

M. Jacques Bachand
Université du Québec à Chicoutimi
555, Boul. de l'Université
Chicoutimi (Québec)
G7H 2B1

* * *
* *

conférences

SOCIÉTÉ DE PHILOSOPHIE DE SHERBROOKE

PROGRAMME 1984-1985

- Le mercredi 17 octobre 1984 : Diane LEMAY (Collège de Sherbrooke)
La problématique "corps-esprit": élaboration corporelle et sociale de l'objet mental.
- Le mercredi 7 novembre 1984 : Maurice LANGLOIS (Université de Sherbrooke)
D'une conception abstraite et spatiale à une conception temporelle et sociologique de l'objectivation.
- Le mercredi 28 novembre 1984 : Rodrigue BERGERON (Séminaire de Sherbrooke)
Analyse d'un modèle érotétique de stratégie pédagogique: le cas de la maïeutique socratique
- Le mercredi 12 décembre 1984 : Philippe GAULIN (Université de Sherbrooke)
Représentation pathologique et hallucination
- Le mercredi 23 janvier 1985 : Nicolas KAUFMANN (U.Q.T.R.)
Philosophie de l'action et éthique

(Exceptionnellement: au Collège de Sherbrooke, local 2-55-353 du pavillon 2, rue Parc; pavillon entre le 5 et le Cap).
- Le mercredi 13 février 1985 : Daniel BERTHOLD (Collège de Sherbrooke)
Le fascisme dans l'Action nationale
- Le mercredi 13 mars 1985 : Rafael PAYEUR (Université de Sherbrooke)
L'ésotérisme chez Platon
- Le mercredi 27 mars 1985 : Frédéric BROCHU (Université de Sherbrooke)
Examen des commentaires de Hans Kung sur le jeune Hegel

Les conférences débutent à 20 heures, à la salle A4-359 de la Faculté des Arts, Université de Sherbrooke (excepté le 23 janvier 1985).

Comité de coordination de la Société de philosophie de Sherbrooke:

Yvan CLOUTIER, collège de Sherbrooke
Laurent-Paul LUC, Université de Sherbrooke
Marc SAINT-LAURENT, Séminaire de Sherbrooke
Denis WOLFSHAGEN, Université de Sherbrooke

*

* * *

SOCIÉTÉ DE PHILOSOPHIE DE MONTRÉALPROGRAMME HIVER 1985

Les rencontres auront lieu le mercredi soir à la salle B 2305 du Pavillon 3200 de l'Université de Montréal, 3200, rue Jean-Brillant, à 20 heures. Entrée libre.

- Le 6 février 1985 : Présentation visuelle et discussion sur L'actualité de Marcel Duchamp.
Participants:
André GERVAIS (Université du Québec à Rimouski)
René PAYANT (Université de Montréal)
A cette occasion aura lieu le lancement de l'ouvrage d'André GERVAIS: La raie alitée d'effets. A propos of Marcel Duchamp, paru chez HMH, Montréal, 1984.
- Le 13 février 1985 : Ronald DE SOUSA (Université de Toronto)
Le désir et le temps.
- Le 20 février 1985 : Christopher MORRIS (Université de Californie, Los Angeles)
Les droits naturels et les biens collectifs.
- Le 27 février 1985 : Yvon GAUTHIER (Université de Montréal)
Franco PIPERNO
Rencontre-débat: Physique et Epistémologie
- Le 6 mars 1985 : Georges LEROUX (Université du Québec à Montréal)
Le sujet du souci. A propos de Michel Foucault.
- Le 13 mars 1985 : Jocelyne COUTURE (Université du Québec à Montréal)
Homo homini lupus. Le fondement de la coopération et la théorie mathématique des jeux.
- Le 20 mars 1985 : Jack-Alain LEGER (écrivain)
Son Dio: ho fatto questa caricatura
- Le 27 mars 1985 : Panel: Edition et recherches au Québec
Participants(es):
Claude GAGNON (auteur et co-directeur de La petite revue de philosophie)
Maurice GAGNON (directeur de Philosophiques)
Yvon Johannisse (fondateur de Positions Philosophiques à l'Hexagone)
Suzanne LAMY (directrice de Spirale)
Georges LEROUX (directeur de Brèches, HMH)
Benoît PATAR (directeur de Préambule)
Andrée YANACOPOULO (collège de Saint-Laurent)
- Le 3 avril 1985 : Nicholas ELAM (Consul général de Grande-Bretagne)
LE PRINCE de Machiavel: Un modèle philosophique pour le diplomate contemporain.

du côté des revues

DIALOGUE

Sommaire du vol. XXIII, no. 2, juin 1984.

Articles

- W.-E. SEAGER: Is Nuclear Deterrence Paradoxical?
- JEAN-GUY MEUNIER: Syntaxe formelle et tableau.
- DENNIS MCKERLIE: Egalitarianism.
- J.-D. MACKENZIE: Functionalism and Psychologism.
- DAVID COPP: What Collectives Are: Agency, Individualism and Legal Theory.
- DOUGLAS ODEGARD: Analytical Approaches to Determinism.
- ARNOLD I. DAVIDSON and NORBERT HORNSTEIN: The Primary/Secondary Quality Distinction: Berkeley, Locke, and the Foundations of Corpuscularian Science.
- ROBERT VAN RODEN ALLEN: Beyond Hegel's Ontological Claim.

Études critiques

- ROBERT HEBERT: Composantes du Laboratoire politique: sur la réception de L'Anomalie sauvage: puissance et pouvoir chez Spinoza d'Antonio Negri.
- JAN NARVESON: Reason, Value and Desire.
- E.J. BOND: Reply to J. Narveson's Review of Reason and Value.

* * *
* *

Sommaire du vol. XXIII, no. 3, septembre 1984.

Articles

- PHILIP KNEE: Le problème moral comme totalisation chez Sartre.
- RICHARD HOLMES: Being-In-Itself Revisited.
- SUZANNE LEBLANC: L'objectivité dans les théories logiques de la signification.
- ERMANNO BENCIVENGA: Identity, Appearances, and Things in Themselves.
- MICHAEL D. BAYLES: Intuitions in Ethics.
- MICHAEL H. MCCARTHY: Kant's Groundwork Justification of Freedom.

Etudes critiques

- CHRISTOPHER W. MORRIS: Marxism in Québec: Demise or Rebirth?
- CLAUDE PANACCIO: Marxisme et rationalité scientifique.
- MAURICE LAGUEUX: Simple réaction à un double commentaire.
- L.W. SUMNER: Deliberating on Death.

* * *

* *

ESQUISSES

Sommaire du vol. 2, no 1, janvier 1985.

- Liminaire
- Note
- Claude GRATTON: Yvan LAMONDE: Histoire et philosophie du Québec.
- Eveline KANE: Chronologie bibliographique de Jack Kerouac.
- Hélène H.: Tristessa ou les amours mexicaines dans la neige.
- Hélène H.: Jack Kerouac: Lowell, son adolescence et Maggie.
- Eveline KANE: Sorel City Blues: Opus 1 et 2.

* * *

* *

LE MESSAGER LITTÉRAIRENo 9, Février 1985

§

- Claude GRATTON: Portrait de famille sommaire de l'Académie Canadienne St-Thomas d'Aquin (1930-1943).

No 10, mars 1985

- Claude GRATTON: "Cahiers gris" et Philosophie aux Editions Fragments.

* * *

* *

FRAGMENTS

Août-sept. 1984, no 20.

- BEAUDRY, Jacques: "Des noms et des notes" -1: Hubert Aquin, Pierre Baillargeon.

Oct. 1984, no 21.

- BEAUDRY, Jacques: "Des noms et des notes" -2: Hermas Bastien, Normand Beaudoin.

Nov. 1984, no 22.

- BEAUDRY, Jacques: "Des noms et des notes" -3: André Béland, Saul Bellow, Yves Bertrand.

NOTE: M. BEAUDRY nous prie d'apporter la précision suivante: Le texte reproduit dans le no 18-19 de FRAGMENTS (résumé dans le Bulletin, sept. 84, p. 28) était une reprise de "Canadiana" (1936) du philosophe d'Alberta Georges Bugnet.

* * *

* *

SCIENCE ET ESPRIT

Mai-Septembre 1984, vol. XXXVI, fascicule 2

Articles

- L. VALCKE: Pic de la Mirandole et les présocratiques.
- P. AUFFRET: "Alors je jouerai sans fin pour ton nom". Etude structurale du psaume 61.
- F. BOURASSA: A propos de la rédemption.
- P.-E. DION: Dt. 12 et la vision de Pierre à Joppé.
- E. JOOS: What If we Have A Soul?
- E. SCULLY: Aquinas and Hierocracy or Church Supremacy.

Octobre-Décembre 1984, vol. XXXVI, fascicule 3

Articles

- G. ROCHAIS: Qu'est-ce que l'apocalyptique?
- L. RAMAROSON: Immortalité et résurrection dans les Psaumes.
- M. DUMAIS: L'évangélisation des pauvres dans l'oeuvre de Luc.
- G. CONNOLLY: Blondel, Spiritual Experience and Fundamental Theology Today.
- L. ARMOUR: Experience, Individuality and the Existence of God.
- A. COUTURE: Réincarnation ou résurrection? Revue d'un débat et amorce d'une recherche.

Janvier-Avril 1985, vol. XXXVII, fascicule 1

Articles

- G. ROCHAIS: La formation du prologue (Jn 1, 1-18) (1re partie).
- J. RICHARD: Religion et culture: problématique du premier Tillich.
- J. GRUNFELD: Toulmin's Intellectual Ecology.
- A. COUTURE: Réincarnation ou résurrection? Revue d'un débat et amorce d'une recherche (II).

* * *
* *

LAVAL THÉOLOGIQUE ET PHILOSOPHIQUE

Sommaire du vol. 40, no 3, octobre 1984

- Armand VEILLEUX: Monachisme et gnose. Première partie: Le cénobitisme pachômien et la bibliothèque copte de Nag Hammadi.
- Lawrence DEWAN: St. Albert, Creation, and the Philosophers.
- Gérald ALLARD: L'Utopie de Thomas More ou le penseur, le pouvoir et l'engagement.
- Jean GRONDIN: L'avenir du concept en esthétique: l'actualité herméneutique de Hegel.
- Jean RICHARD: L'évolution de Paul Tillich: du projet de 1913 au système achevé.
- André CARRIER: Si les marionnettes pouvaient choisir de Gilles LANE.

Sommaire du vol. 41, no 1, février 1985.

- Armand VEILLEUX: Monachisme et gnose. Deuxième partie: contacts littéraires et doctrinaux entre monachisme et gnose.
- Jean-Luc MARION: De la "mort de Dieu" aux noms divins: l'itinéraire théologique de la métaphysique.
- Louis VALCKE: Des Conclusionnes aux Disputationes: Numérologie et mathématiques chez Jean Pic de la Mirandole.
- Michael POMEDLI: The concept of "Soul" in the Jesuit Relations: where there any Philosophers among the North American Indians?
- André MINEAU: Création et phénomène social.
- Jaromir DANEK: La structure (intériorité) et la formation (extériorité) de la vie (Dilthey).
- Jean DELORME: Le salut dans l'évangile de Marc.
- Charles R. DECHERT: In memoriam Charles N. R. Mc Coy.
- Guy GODIN: Billet: le troisième âge de l'homme.

CRITÈREDE LA GUERRE -I-

Automne 1984, no 38.

- Liminaire
- Anne-Marie MALAVOY: La guerre au jour le jour.
- La guerre, pourquoi?

Marc CHABOT: La guerre a ses raisons...

Mikel DUFRENNE: Les inévitables tensions.

Christiane GOHIER: De la domination.

Michèle MOROSOLI: La guerre, une solution?

Sylvie CHAPUT: Journal d'une paix précaire.

Jean-Marc LEMELIN: Polémologie et dromologie chez Virilio.

Michel MASSIE: La Croix-Rouge.

Robert HEBERT: Corps mutilés et trajectoires de la guerre.

- La guerre, comment?

Pierre PAQUETTE: La militarisation: structure, effets et économie politique.

Jocelyn COULON: Le débat sur les armes nucléaires.

Luc ABRAHAM: La philosophie militaire chez Clausewitz.

Michel FORTMANN: Rationalisation de la gestion en matière de sécurité.

Guy VENDETTE: Bushido: le noble duel du guerrier et sa symbolique.

- La guerre imaginée

François LATRAVERSE: Dieu que la guerre est jolie!

Marcelle BRISSON: Mars - Eros - Lysistrata.

Pierre GRAVEL: De la guerre comme métaphore.

François D'APOLLONIA: Le jugement de la guerre dans la Bible.

Marc TURGEON: Le roman américain et la guerre.

Pierre FORTIN: Sciences-Fiction: la guerre acceptable.

Jacques SAMSON: Bande dessinée: une topique de la diversion.

* * *

* *

LES CAHIERS DE CAP-ROUGE

Sommaire du vol. 12, no 1, 1984

- Guy BROUILLET: L'enseignement privé en liberté surveillée.
- Bruno HEBERT: Une rencontre avec Mirette Torkia-Lagacé.
- Thomas BILODEAU: René Girard et c. g. Jung: deux thèses scientifiques concurrentielles.

* * *

* *

LA PETITE REVUE DE PHILOSOPHIE

Sommaire du vol. 6, no 1, automne 1984.

- Liminaire
- Jean MOLINO: Esquisse d'une sémiologie de la poésie.
- Joseph S. CATALANO: Bonne et mauvaise foi, notions faible et forte.
- Jacques G. RUELLAND: Introduction à la lecture de Georges Orwell.
- Gratien FREDETTE: A l'origine de la notion d'amour en Occident.
- Luc ABRAHAM: La dynamique de la guerre chez Hobbes.
- Pierre BERTRAND: Pour un pacifisme viscéral.
- Louise VIGEANT: Lecture de l'Innommable de Samuel Beckett.

* * *

* *

publications récentes

1. ANTHOLOGIE. La Philosophie...au féminin.
Textes choisis et commentés par Corinne Gallant. Moncton, Editions d'Acadie, 1984. 279 p. (14,95 \$).
2. ARISTOTE. Les Attributions (Catégories).
Suivis des Prolégomènes d'Ammonios Hermeias. Présentés, traduits et annotés par Yvan Pelletier, en collaboration avec Gérard Allard, Louis Brunet et Louis Ouellet. Montréal, Bellarmin ("Noësis") / Paris, Les Belles Lettres, 1983. 250 p.
3. BOUCHARD, Guy. Le Procès de la métaphore.
Montréal, Hurtubise ("Brèches"), 1984. 354 p. (19,95 \$).
4. COLLECTIF. Continuité et rupture: les sciences sociales au Québec.
Sous la direction de Guy Rocher. Montréal, P.U.M., 1984. Deux volumes, 671 p. (articles de Jacques Dufresne et Louise Marcil-Lacoste).
5. DESILETS, Jean et ROY, Daniel. La Méthode Logos.
Rimouski, Collège de Rimouski, 1984. 47 p. (4,00 \$)
6. EN COLLABORATION. L'Idéologie et les stratégies de la Raison.
Sous la direction de Claude Savary et Claude Panaccio. Montréal, Hurtubise ("Brèches"), 1984. 238 p. (15,95 \$).
7. EN COLLABORATION. L'Insémination artificielle thérapeutique.
Sous la direction de Marcel J. Mélançon. Québec, P.U.L., 1983. 217 p. (19,50 \$).
(Textes de David J. Roy: "Aspects éthiques", pp. 141-168; Marcel J. Mélançon: "L'aspect paternité", pp. 173-200).
8. EN COLLABORATION. Tragique et Tragédie dans la tradition occidentale.
Sous la direction de Pierre Gravel et Timothy Reiss. Montréal, Déterminations, 1983.
9. HERERA, Rafaël Angel. Violence, technocratie et vie quotidienne.
Longueuil, Le Préambule, 1984. 206 p. (15,75 \$).
10. JASMIN, Claude. L'Etat-maquereau, l'Etat-maffia.
Ottawa, Léméac, 1984. 98 p. (6,50 \$).
11. LAGADEC, Claude. La Morale de la liberté. Ses bases biologiques.
Longueuil, le Préambule, 1984. 216 p. (15,75 \$).
12. LEBEL, Maurice. Mutation de la culture, de l'éducation et de l'enseignement.
Montréal, éd. Paulines, 1984. 580 p. (15,00 \$).

* * *

* *

document

"Cultiver la mémoire, c'est cultiver la continuité. C'est savoir profiter de la sagesse et des expériences du passé. Sans mémoire véritable, il n'y a ni identité personnelle consciente, ni culture. Et ce que nous sommes au plan personnel, nous le devenons par le passé dont nous avons conscience et que nous nous sommes constitués, de même que par la culture que nous assimilons et à laquelle nous contribuons. Il n'y a de projet significatif que pour qui s'appuie sur un passé. L'oubli même partiel aboutit à l'illusion et au mensonge, dont les conséquences aux plans personnel et culturel peuvent être incalculables. La morale de cette histoire, s'il en est, c'est qu'on doit éviter d'occulter le passé, qu'on doit plutôt le reconnaître et le cultiver pour mieux l'assumer en vue de devenir ce qu'on peut être..."

(Venant Cauchy)

* * *
* *

Dans le cadre du dernier Congrès de la Société de Philosophie du Québec, tenu lors de l'A.C.F.A.S. en mai 84, avait lieu une "Activité spéciale (en l'honneur du 10e anniversaire de la S.P.Q.)". Suggérée par le Conseil d'administration et préparée par le service des Archives de la Société, elle avait une visée commémorative. Il s'agissait en fait d'un atelier regroupant tous les anciens présidents depuis la fondation de la S.P.Q. en 1974 de même que la présidente du moment. Pour mémoire, voici leurs noms:

- M. Venant Cauchy, fondateur et président du Bureau provisoire, en fonction d'avril 73 à mai 74;
- M. Paul-André Quintin, premier président régulier de la Société fondée officiellement en mai 74, et dont le mandat se terminait en mai 76;
- M. Raymond Brouillet, président de mai 76 à mai 78;
- M. Georges Legault, président de mai 78 à mai 80;
- M. Alain Lallier, président de mai 80 à mai 82;
- Mme Josiane Ayoub, présidente de mai 82 à mai 84.

Rappelons enfin que depuis mai dernier, madame Ayoub a été remplacée par M. Pierre Cohen-Bacrie qui devient ainsi la sixième personne à assurer la présidence officielle.

A chacun des cinq président(e)s antérieur(e)s fut demandé un témoignage de la période couverte par son mandat. De plus, on avait invité M. Cauchy à rappeler les circonstances entourant la fondation.

L'atelier émit trois propositions qui furent acheminées à l'Assemblée générale tenue le 10 mai, la onzième de l'histoire de notre Société. La première de ces trois propositions s'énonçait ainsi:

"Que la S.P.Q. imprime une édition du premier Bulletin, non numéroté, du Bureau provisoire à l'origine de notre Société avec, en préface, le témoignage lu par Venant Cauchy lors de l'activité commémorative du printemps 1984"

Adopté à l'unanimité.

Conformément au vœu de l'Assemblée, on trouvera ci-dessous les deux textes dont traite la proposition. Mentionnons en terminant que nous aurions aimé reproduire le contenu de ce Bulletin no "0" dans la forme qu'il présentait à l'époque. Pour des raisons d'ordre technique, la chose n'a pas été possible: nous avons dû nous résoudre à le faire dactylographier à nouveau. Aussi est-ce sous la forme maintenant familière aux habitués du Bulletin qu'on le trouvera ci-après.

* * *

* *

Les origines de la Société de philosophie du Québec

Vous me pardonnerez, de tenter de reconstituer la situation qui prévalait à l'époque de la fondation de la Société de philosophie du Québec, c'est-à-dire en 1973-1974 et de me remémorer les raisons et motifs qui m'amenèrent à la concevoir et à la mettre sur pied. J'étais alors directeur du département de philosophie de l'Université de Montréal et président de la Société de philosophie de Montréal. J'avais organisé en 1971 le XV^e Congrès de l'Association des sociétés de philosophie de langue française sur le thème de la Communication. Plusieurs milieux philosophiques francophones ici au Québec et ailleurs au Canada avaient contribué au succès de ce congrès qui nous avait fait connaître non seulement comme individus, mais aussi comme collectivité importante au plan philosophique. Ceux qui me connaissent savent que j'ai toujours déploré une certaine tendance à nous déprécier nous-mêmes à la face du monde et à ne chercher qu'ailleurs ce qui peut être valable au plan de la pensée. De même je croyais discerner une réaction de repli sur soi, des exclusions, de l'étroitesse, des refus qui restreignaient singulièrement les perspectives philosophiques à un moment où nous avions tout avantage à nous ouvrir à des horizons plus vastes.

Il m'a semblé anormal au moment d'organiser le congrès international de l'ASPLF qu'il n'existât aucune Société philosophique québécoise ou franco-canadienne pour chapeauter l'organisation d'un tel événement. Par conséquent, il m'apparaissait tout à fait opportun de fonder une nouvelle société qui aurait pour objectifs d'obvier aux lacunes de notre milieu philosophique, de promouvoir une activité philosophique là où elle n'existait pas chez nous, de servir d'organe de liaison et d'échanges entre les sociétés qui existaient déjà en plusieurs endroits tels que Trois-Rivières, Montréal, Québec, Sherbrooke entre autres.

Il ne s'agissait pas tellement de fonder une branche régionale de l'A.c.p., mais de regrouper et d'unifier d'une certaine façon les efforts des sociétés existantes, de donner une voix unifiée et forte à la philosophie d'expression française au Québec et au Canada. Voilà pourquoi dès ses débuts la Société de philosophie du Québec s'est définie comme étant de langue française. Ceux qui savaient ce que j'avais fait à l'intérieur de l'Association canadienne de philosophie depuis ses débuts à la fin des années cinquante ne seraient pas enclins à y voir quelque hostilité que ce soit à l'endroit de l'A.c.p. ou de nos collègues anglophones du Canada. Et c'était là une considération importante à l'époque pour mettre à jour cette nouvelle société...

J'étais convaincu, pour avoir connu bien d'autres milieux au Canada et à l'étranger que nous avons la maturité nécessaire pour prendre ce pas en avant. Il fallait nous regrouper pour prendre conscience de notre force, de notre mentalité particulière et pour nous exprimer d'une voix cohérente et significative face au Monde, face au gouvernement du Québec et face à nos collègues anglophones. Plus nous deviendrions conscients de notre valeur collective, plus nous serions en mesure d'exister aussi comme entité significative dans les ensembles plus vastes où nous avons intérêt, je dirais même, où nous avons le devoir de nous faire entendre.

En somme donc je me trouvais, comme directeur du département de philosophie de l'Université de Montréal et comme président de la Société de philosophie de Montréal, en bonne position pour mener à bien la fondation de cette Société de philosophie du Québec que je croyais nécessaire. En outre, personne ne pouvait me soupçonner de vouloir ainsi diviser ou affaiblir l'Association canadienne de philosophie, car personne n'avait contribué plus que moi au développement de cette association.

L'acte de conception de la S.P.Q. eut lieu le 7 avril 1973 lors du colloque annuel de la Société de philosophie de Montréal. Les membres de la société de même que des représentants de diverses régions du Québec et de nombreux établissements universitaires et collégiaux de langue française y participèrent. Le colloque se déroula dans un motel de l'est de Montréal et portait sur la situation politique du Québec. Les membres du panel étaient Jacques-Yvan Morin, Pierre-Jean Dupuy, juriste français, Alan Montefiore d'Oxford, André Vachet de l'Université d'Ottawa et Yvon Blanchard de l'Université de Montréal. Il y eut à cette occasion une première consultation formelle de représentants des régions et des établissements universitaires

et collégiaux sur l'opportunité de fonder la Société de philosophie du Québec. Le sentiment s'étant révélé très majoritairement favorable à une telle initiative, il fut décidé qu'un comité provisoire constitué de représentants des principaux établissements de langue française du Québec et du Canada français serait convoqué quelque temps plus tard.

Le 7 août 1973, j'adressais une lettre aux personnes susceptibles de s'intéresser à la fondation de la S.P.Q.

L'assemblée de fondation eut lieu le mardi 21 août 1973. Le Comité provisoire n'était pas sitôt constitué qu'il eut à s'occuper de préparer un projet de statuts, à mener une campagne de recrutement (qui obtint l'adhésion de quelque 250 membres fondateurs, en plus d'un nombre impressionnant de membres institutionnels...), à négocier avec le secrétaire général de l'ACFAS, monsieur Hamel, la reconnaissance officielle de la Société de philosophie du Québec comme porte-parole de la philosophie au Québec et au Canada français, à entreprendre des discussions avec la Faculté de philosophie de l'Université d'Ottawa en vue d'établir des liens entre la S.P.Q. et la revue Philosophiques, nouvellement fondée.

Le Comité provisoire se réunit une seconde fois le 7 septembre 1973 au département de philosophie de l'Université de Montréal. Le 11 octobre 1973 des lettres de recrutement furent envoyées aux philosophes francophones, aux diverses sociétés de philosophie francophones de même qu'aux facultés et départements de philosophie du Québec et du Canada français. Ces lettres invitaient déjà les membres à proposer des communications pour le congrès de mai 1974 (à l'occasion du Congrès de l'ACFAS). Elles contenaient un bulletin d'adhésion institutionnelle et un bulletin d'adhésion individuelle. La lettre aux individus annonçait la formation des Comités suivants auxquels les membres éventuels étaient invités à participer:

- Comité des statuts
- Comité d'études du Nouveau régime pédagogique
- Comité sur la certification et la classification des enseignants de philosophie
- Comité du programme du premier congrès annuel de la S.P.Q. (en mai 1974 à l'Université Laval).

J'ai pu relever dans mon calendrier des réunions du Comité provisoire aux dates du 14 novembre, du 23 novembre 1973 et du 23 février 1974.

Au début de mai la S.P.Q. fut constituée selon les grandes lignes tracées par le Comité provisoire. Le premier numéro du 1er volume du bulletin de la S.P.Q. parut en octobre 1974 sous la direction de M. Raymond Brouillet. Du moins se présentait-il comme tel. Car le Comité provisoire de la Société de philosophie du Québec avait plusieurs mois auparavant publié un bulletin de la S.P.Q., ainsi désigné, et qui était effectivement le premier numéro.

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ DE PHILOSOPHIE DU QUÉBEC

Liste des membres du Bureau provisoire
avec leurs fonctions:

Venant CAUCHY, Président
Paul GERMAIN, Vice-président
Serge MORIN, Vice-président
Raymond BROUILLET, Vice-président
Roch BOUCHARD, Secrétaire
P.-A. QUINTIN, Secrétaire-adjoint
Roland HOUDE, Archiviste
Pierre GRAVEL, Trésorier

AVRIL 1974

Vous êtes cordialement invité à participer au Congrès de fondation de la Société de Philosophie du Québec qui aura lieu les 8, 9 et 10 mai 1974 à l'Université Laval (Québec) dans le cadre du Congrès de l'ACFAS.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Cher collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer au Congrès de fondation de la Société de Philosophie du Québec qui aura lieu du MERCREDI 8 MAI au VENDREDI 10 MAI à l'Université Laval de Québec dans le cadre des rencontres de l'ACFAS. La Fondation de la Société marque une date importante, me semble-t-il, dans la vie philosophique de notre milieu. Elle s'accompagne de multiples initiatives qui signalent l'avènement d'une certaine maturité philosophique, tels la création de nouvelles revues par des professeurs ou des étudiants, de nouvelles collections philosophiques, des congrès et colloques de portée internationale, etc.

Il importe à la fois de favoriser la croissance de ces oeuvres, de coordonner ces activités, de les faire connaître à l'ensemble de la communauté francophone. Il importe surtout de réfléchir au rôle que la philosophie peut et doit remplir dans nos institutions d'enseignement et dans notre société en général afin de pouvoir faire en sorte qu'on reconnaisse à notre discipline la place qui lui revient. La Société de Philosophie du Québec se propose d'unir les efforts des philosophes en vue d'atteindre ces objectifs. Elle se veut un rassemblement démocratique de tous ceux qui croient à la philosophie et qui tiennent à faire valoir auprès des diverses instances gouvernementales, collégiales ou universitaires les exigences de cette discipline. Le sort et l'influence de la philosophie ont été trop longtemps laissés aux caprices de consultations sélectives, sinon de décisions bureaucratiques arbitraires... La Société de Philosophie du Québec ne veut pas se substituer aux philosophes, mais elle veut que les philosophes se servent d'elle pour parler avec plus de vigueur des besoins de la philosophie et de la place qu'elle doit occuper dans notre société.

Il vous appartient, Cher collègue, de faire de la Société un groupe vigoureux, capable de stimuler la vie philosophique. Il est plus que temps que s'établisse un rassemblement de personnes soucieuses d'améliorer la contribution de la philosophie à la croissance de notre peuple.

Je vous convie donc, Cher collègue, à faire connaître autour de vous l'existence et les objectifs de la Société de Philosophie du Québec, et je vous invite cordialement encore une fois au Congrès de Québec.

Venant Cauchy
Président du Bureau provisoire

SOCIÉTÉ DE PHILOSOPHIE DU QUÉBEC

PROJET DE STATUTS SOUMIS

par

Monsieur Paul GERMAIN, président du comité des statuts

Chapitre I.

Nature, but, siège et durée de la Société.

- Art. 1. La Société de Philosophie du Québec groupe les personnes et les institutions qui, au Québec et au Canada francophone s'intéressent au développement des études et des recherches philosophiques. La langue officielle de la Société est le français. La Société est une organisation à but non lucratif, incorporée selon la loi des compagnies du Québec.
- Art. 2. Le but de la Société est le suivant:
- a) assurer une diffusion aussi complète que possible d'informations concernant la discipline et la profession;
 - b) faciliter les échanges entre les divers milieux francophones;
 - c) favoriser les études philosophiques par la discussion, la recherche et les publications;
 - d) assumer le rôle de porte-parole de la discipline et de la profession auprès des organismes gouvernementaux ou autres.
- Art. 3. Le siège de la Société est fixé à Montréal, 2900 boulevard du Mont-Royal.
- Art. 4. La durée de la Société est illimitée.

Chapitre II.

Membres

- Art. 5. Les membres se divisent en membres ordinaires, membres associés, membres institutionnels et membres honoraires.
- Art. 6. Membres ordinaires:
- a) les professeurs de philosophie et les non-enseignants qui détiennent un diplôme de maîtrise, de licence, de baccalauréat spécialisé ou de doctorat de philosophie;
 - b) les membres associés dont la candidature est approuvée par le Conseil d'Administration;
 - c) les membres fondateurs de la Société.
- Art. 7. Membre associé: toute personne intéressée aux buts de la Société dont la candidature est proposée par un membre ordinaire.

- Art. 8. Membre institutionnel: toute faculté, tout département de philosophie, tout groupe régional ou autre, cercle, société, centre de recherche intéressés aux buts de la Société.
- Art. 9. Membre honoraire: titre offert à d'éminentes personnalités par le Conseil d'Administration.
- Art. 10. Toute demande d'admission peut être faite à n'importe quel temps au Secrétaire de la Société.
- Art. 11. Tout membre, excepté les membres honoraires, paie une cotisation annuelle proposée par le Conseil d'Administration et approuvée par l'Assemblée générale.
- Art. 12. Si un membre ne paie pas sa cotisation pendant deux années consécutives, il est de ce fait exclu de la Société. Il doit en être avisé par écrit par le Secrétaire.

Chapitre III.

Organisation

- Art. 13. Le fonctionnement de la Société est assuré par l'Assemblée générale et le Conseil d'Administration, assistés par les divers comités permanents mentionnés à l'article 27 des présents statuts.
- Art. 14. L'Assemblée générale comprend les membres de toute catégorie. Cependant, seuls les membres ordinaires ont droit de voter ou d'être élus au divers postes de la Société.
- Art. 15. La Société se réunit en congrès une fois par année à une date et en un lieu déterminés par le Conseil. Convocation à ce congrès est faite par écrit à tous les membres par le Président, au moins un mois avant la date du Congrès.
- Art. 16. Trente membres ordinaires présents forment quorum. Les décisions en Assemblée plénière sont prises à la majorité des voix. En cas de partage égal des voix, la voix du président est prépondérante.
- Art. 17. La compétence de l'Assemblée s'étend à toutes les questions relatives à l'activité de l'organisation, en particulier:
- a) elle élit le Conseil d'Administration, s'il y a lieu;
 - b) elle procède à la révision des clauses des présents Statuts, si elle en est saisie par le Conseil;
 - c) elle établit le budget de la Société et assure le contrôle de la gestion précédente;
 - d) elle décide de l'admission des membres ordinaires, associés, institutionnels et nomme les membres honoraires.
- Art. 18. Le Président de la Société préside les séances de l'Assemblée, du Conseil d'Administration et du Bureau de direction. Il représente la Société ou la fait représenter dans tous les cas où l'activité de la Société l'exige. Le Président voit à l'exécution des décisions, signe les contrats et ententes faits au nom de la Société avec autorisation du Bureau de direction. Le président présente un rapport de l'état de la Société au Congrès.
- Art. 19. Les trois Vice-présidents de la Société assistent le Président, et, en cas d'empêchement de ce dernier, le remplacent.

- Art. 20. Le Secrétaire de la Société sert de liaison entre le Conseil d'Administration, les membres et les divers organismes de la Société, s'occupe de la correspondance du Conseil, du Bureau de direction, dresse les procès-verbaux du Conseil et du Bureau, présente le procès-verbal de l'assemblée précédente aux membres de la Société et reçoit les demandes d'admission de nouveaux membres.
- Art. 21. Le Secrétaire a un adjoint pour l'assister dans ces multiples tâches. En cas d'empêchement du Secrétaire, le Secrétaire-adjoint de la Société remplace ce dernier.
- Art. 22. Le Trésorier de la Société reçoit les cotisations des membres, dresse la liste des membres en règle avec la Société, veille à ce que les comptes dûs par la Société soient payés dans les délais et prépare un état financier de la Société qu'il présente à l'Assemblée générale. Au Rapport annuel du Trésorier doit être joint le rapport sur l'acte de vérification des livres de la Société.
- Art. 23. L'Archiviste de la Société a pour fonction de conserver tous les documents officiels de la Société, de son conseil et de ses comités et de les rendre disponibles avec l'autorisation du Président.
- Art. 24. Tous les officiers ci-haut nommés, (article 18 à l'article 23 inclusivement), sont élus pour deux ans. Leur mandat est renouvelable une fois sauf celui du Président. Tous les officiers sont élus par l'Assemblée générale annuelle sur recommandation du Comité des nominations.
- Art. 25. Tous sont membres du Conseil d'Administration et du Bureau de direction, sauf l'Archiviste qui peut, toutefois, assister aux réunions du Conseil d'Administration.
- Art. 26. Le Président sortant, dont le mandat n'est pas renouvelable, devient membre du Conseil d'Administration pour une période de deux ans.
- Art. 27. En plus des officiers ci-haut mentionnés (article 18 à 23 inclus; article 26), le Conseil d'Administration est composé de huit membres représentant chacune des régions (Chicoutimi, Maritimes, Montréal, Ottawa, Québec, Rimouski et Gaspé, Sherbrooke, Trois-Rivières et Mauricie), et des Présidents de chacun des Comités suivants: Comité des Statuts, des Nominations, de Recrutement et de Publicité, des Affaires professionnelles, du Programme du Congrès annuel et de Coordination des Groupes régionaux et des publications.
- Art. 28. Le Conseil dirige les travaux de la Société conformément aux présents Statuts. En particulier:
- a) il recueille les vœux des membres ordinaires; il coordonne ces vœux et étudie les moyens d'en assurer la réalisation. Toute proposition à soumettre à l'Assemblée générale annuelle devra être soumise par écrit, au moins deux mois avant l'ouverture du Congrès et être communiquée aux membres par le Secrétaire un mois avant le congrès;
 - b) il fait des ententes au nom de la Société. Il peut payer toutes les dépenses de la Société;
 - c) il surveille l'exécution des travaux inscrits au programme du Congrès annuel et au programme des divers comités;
 - d) il forme tout comité "ad hoc" qui lui semblera utile.

- Art. 29. Les représentants régionaux sont élus au Conseil pour une période de deux ans. Ils sont rééligibles au même poste pour une autre période de deux ans.
- Art. 30. Les membres des Comités permanents et les huit représentants régionaux sont nommés par le Conseil sur recommandation du Comité des Nominations. Chaque Comité permanent est composé d'au moins trois membres.
- Art. 31. Au cas où un membre quitte le Conseil, le Président nomme un remplaçant après consultation avec le Conseil. Passée cette suppléance, le conseiller ainsi choisi est éligible au Conseil.
- Art. 32. Une majorité des Conseillers constitue un quorum.
- Art. 33. Les décisions du Conseil sont prises à la majorité des voix. En cas de partage égal, la voix du Président est prépondérante.
- Art. 34. Les affaires courantes de la Société sont réglées par le Bureau de direction.
- Art. 35. Le Bureau de direction est composé du Président, des trois vice-présidents, du Secrétaire, du Secrétaire-adjoint et du Trésorier.
- Art. 36. Le Bureau de direction a les pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil.
- Art. 37. Une majorité des membres du Bureau constitue un quorum.
- Art. 38. Les décisions du Bureau sont prises à la majorité des votes. En cas de partage égal, la voix du Président est prépondérante.
- Art. 39. L'exercice financier de la Société va du 30 avril de l'année en cours au 1er mai de l'année suivante.
- Art. 40. Tout chèque doit porter deux signatures autorisées, dont celles du Trésorier. Sont autorisés à signer les chèques de la Société le Président, le Secrétaire et le Trésorier.
- Art. 41. Aucun membre de la Société ne peut être rémunéré pour les services rendus à la Société.
- Art. 42. La vérification des livres de la Société se fait à la fin de chaque année fiscale. Les modalités de cette vérification sont déterminées par le Conseil.
- Art. 43. Tout amendement aux présents Statuts doit être fait par vote majoritaire des deux tiers des membres ordinaires présents à l'Assemblée générale. Toute demande d'amendement doit être faite par écrit au Secrétaire au moins deux mois avant l'Assemblée générale annuelle et être communiquée aux membres de la Société un mois avant l'Assemblée générale annuelle.

Montréal, le 22 mars 1974.

/y1

PHILOSOPHIE

PROGRAMME

DU

CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ DE PHILOSOPHIE DU QUÉBEC

Université Laval, Pavillon De Koninck

MERCREDI, 8 mai 1974

SALLE 2-B

Première séance:

PRÉSIDENT: Emmanuel TRÉPANIÉ

- 9 h 30 Jaromir DANEK, Faculté de philosophie,
Université Laval. Le thème de l'inter-
subjectivité et l'eidos de notre temps.
Note concernant un programme philosophique.
- 10 h 00 Albert HAMEL, Faculté de philosophie,
Université Laval. Analyse critique de
l'opposition intériorité-extériorité
dans la phénoménologie de Merleau-Ponty.
- 10 h 30 Victorine JABBOUR, Département de philosophie.
Faculté des arts, Université de Moncton.
L'Univers esthétique dans la phénoménologie
de Maurice Merleau-Ponty.
- 11 h 00 R. NADEAU, Département de philosophie, Univer-
sité du Québec à Montréal. L'articulation
d'un paradigme dans l'épistémologie histo-
rique de Thomas S. Kuhn.
- 11 h 30 G. LEROUX, Département de philosophie, Univer-
sité du Québec à Montréal. La lexicographie
philosophique.

Deuxième séance:

SALLE 3-C

PRÉSIDENT: Jacques PLAMONDON

- 9 h 30 J. PHILIPPOUSSIS, Collège Dawson, Montréal.
Le mythe de l'homme.
- 10 h 00 A.M. DE REZENDE, Trois-Rivières. Les positions
de départ dans l'itinéraire de Merleau-Ponty.
- 10 h 30 P. GRAVEL, Département de philosophie, Univer-
sité de Montréal. Hume et la politique,
Différence et distribution.

11 h 00 Paul-André QUINTIN, Département de philosophie,
Université du Québec à Trois-Rivières.
Signification et valeur des a priori chez
Kant, Husserl et les structuralistes.

11 h 30 Herman LAU, Collège Loyola, Montréal.

MERCREDI, 8 mai 1974

SALLE 2-B

13 h 30 Colloque

MÉTHODOLOGIE DES SCIENCES HUMAINES

Participants:

Claude SAVARY, Université du Québec, Trois-Rivières.

Yvon GAUTHIER, Département de philosophie,
Université de Montréal.

Camille LIMOGES, Institut d'histoire et de socio-politique
des sciences, Université de Montréal.

PRÉSIDENT: Venant CAUCHY

JEUDI, 9 mai 1974

SALLE 2-B

Première séance:

PRÉSIDENT: Pierre LABERGE

9 h 00 François DUCHESNEAU, Faculté de philosophie,
Université Ottawa. Classification et
essences nominales selon l'épistémologie
de Locke.

9 h 30 M. BUNGE, Philosophy Department, McGill
University. Dialectique et logique.

10 h 00 V. LEBLANC, Département de philosophie,
Université de Moncton. La relation
absolue dans la logique hégélienne.

10 h 30 Th. F. GERAETS, Faculté de philosophie,
Université Ottawa. Les trois syllogismes
de la philosophie ou les trois lectures
philosophiques de Hegel.

11 h 00 E. JOOS, Philosophy Department, Loyola
College. Les chemins qui ne mènent
nulle part.

11 h 30 C. LÉVESQUE, Département de philosophie,
Faculté des arts et des sciences, Université de Montréal. Position de l'Eternel
Retour dans Zarathoustra.

Deuxième séance: SALLE 3-C

PRÉSIDENT: Martin BLAIS

9 h 00 R. LEBEUF, Montréal. En lisant Parménide.
9 h 30 Robert HÉBERT, Département de philosophie,
Cégep de Maisonneuve. L'outil-réflexion:
un chapitre dans l'histoire du concept
de réflexion.
10 h 00 L. MARCIL-LACOSTE, Université McGill. Le
professeur de Voltaire et les Canadiens.
10 h 30 J.-P. LÉGARÉ. Pierre BOUCHER (1622-1717),
premier québécois véritablement et natu-
rellement philosophe.
11 h 00 W. ROSS, Études hispaniques, Université de
Montréal. Possibilités et bornes de la
philosophie hispanoaméricaine.
11 h 30 L.-M. VACHER, Cégep d'Ahuntsic. "Remarques
stratétiques" à propos des discours sur
l'art: Sémiologie, Histoire, critique.

Troisième séance: SALLE 2-B

PRÉSIDENT: Albert HAMEL

13 h 30 B. RIOUX, Département de philosophie,
Université de Montréal. Critique de
l'ontologie heideggerienne par Lévinas.
14 h 00 P. McCORMICK, Faculté de philosophie, Uni-
versité d'Ottawa. Le dernier Heidegger
et le langage.

JEUDI, 9 mai 1974

SALLE 2-B

COLLOQUE

14 h 30 Les pratiques philosophiques dans les univer-
sités du Québec: perspectives idéologiques.

Participants:

Germain DANDENAU	Université de Sherbrooke
Roland HOUDE	Université de Montréal
Claude SAVARY	Université du Québec à Trois-Rivières
Louis VALCKE	Université de Sherbrooke
André VIDRICAIRE	Université du Québec à Montréal
Pierre LABERGE	Université d'Ottawa

PRÉSIDENT: Guy GODIN

JEUDI, 9 mai 1974

SALLE 2-B

19 h 00 Assemblée générale de la Société de philosophie du Québec.

VENDREDI, 10 mai 1974

SALLE 2-B

Première séance:

PRÉSIDENT: Raymond BROUILLET

- 9 h 00 Paul GAGNÉ, Département de philosophie, Université du Québec à Trois-Rivières. Le problème de la contradiction entre le nationalisme et la lutte des classes.
- 9 h 30 C. SAVARY et M. CHABOT, Département de philosophie, Université du Québec à Trois-Rivières. A propos d'Edmond de Nevers. 1- Une matrice de production idéologique; 2- Matériaux pour une théorie de l'idéologie.
- 10 h 00 J. PLAMONDON, Département de philosophie, Faculté des arts, Université de Sherbrooke. Le statut épistémologique de la praxis chez Marx.
- 10 h 30 M. LAGUEUX, Département de philosophie, Université de Montréal. L'inutile insistance sur le rapport des instances.
- 11 h 00 C. MURIN, Département de philosophie, Faculté des arts et des sciences, Université de Montréal. Le problème de la périodisation de l'oeuvre et de la vie de Nietzsche.
- 11 h 30 C. LAGADEC, Département de philosophie, Faculté des arts et des sciences, Université de Montréal. Eloge de l'obéissance.

Deuxième séance:

SALLE 3-C

PRÉSIDENT: Henri-Paul CUNNINGHAM

- 9 h 00 G. POTVIN, Section Andragogie, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal. Quelques problèmes relatifs à la traduction du vocabulaire aristotélicien de la "causalité".
- 9 h 30 J. KING-FARLOW, P. JONES, Département de philosophie, Université Alberta. Deux traditions de l'Épistémologie. Dialogue Sceptique.
- 10 h 00 Keith ARNOLD, Faculté de philosophie, Université d'Ottawa. La Théorie dite "identité" de l'Esprit, ou l'Hérésie d'Australasie.

- 10 h 30 S. MORIN, Université de Moncton. Je me souviens: critique des théories de Shoemaker, Parfit, Pucetti et al. sur l'identité personnelle.
- 11 h 00 G. HELAL, Département de philosophie, Faculté des arts et des sciences, Université de Montréal. La nature et la fin de la religion selon A. N. Whitehead.
- 11 h 30 Marc RENAULT, Département de philosophie, Université du Québec à Trois-Rivières. De la croyance précritique à l'option personnelle.

AVRIL 1974

PROPOSITION de Monsieur Jean Proulx à soumettre à l'Assemblée générale de la Société de Philosophie du Québec.

"La Société de Philosophie du Québec donne son entier appui à la lutte entreprise par le Mouvement du Québec français pour faire de la langue française au Québec la langue officielle de l'Etat, la langue d'enseignement et la langue de travail".

Le Bureau provisoire de la S.P.O. propose d'ajouter la phrase suivante au texte de la proposition:

"La Société de Philosophie du Québec donne aussi son entier appui à tout autre organisme poursuivant les mêmes objectifs".

A titre de membre de la Société de Philosophie du Québec, vous voudrez sans doute prendre note, si vous ne l'avez déjà fait, de l'existence dans notre milieu de revues, de collections et d'autres publications qui ont besoin de votre appui. Une façon concrète de les appuyer consiste à bien vérifier si la bibliothèque de votre institution est abonnée au périodique ou s'est procuré l'ouvrage. Sinon, il y aurait lieu d'insister pour que ces ouvrages prennent place dans votre bibliothèque. Nous énumérons ci-après quelques-unes de ces publications en indiquant pour chacune la personne à laquelle il faut s'adresser:

- Revues PHILOSOPHIQUES: Yvon Lafrance, Faculté de philosophie, Université d'Ottawa.
- Revue DIALOGUE: Joanne McGlynn, Executive Secretary, 1390 Ouest, rue Sherbrooke, Montréal.
- Revue CIRPHO: Venant Cauchy, Département de philosophie, Université de Montréal.
- Revue PHI ZERO: a/s Service de documentation, Dépt de philosophie, Université de Montréal.
- Revue CRITERE: Yves Mongeau, Département de philosophie, Collège d'Ahunatic, Montréal.

Collection "L'UNIVERS DE LA PHILOSOPHIE"

1. La philosophie et les philosophes: Albert Plante, s.j., Editions Bellarmin, 8100 boulevard Saint-Laurent, Montréal 351.

Collection "PHILOSOPHICA"

Jean-Louis Allard, Faculté de philosophie, Université d'Ottawa.

"ACTES" du XVe Congrès de l'Association des Sociétés de Philosophie de langue française

Venant Cauchy, a/s Département de philosophie, Université de Montréal.

"LE DIEU NOUVEAU" par André DAGENAI

Editions Garneau, 47, rue Buade, Québec.

Nous vous prions de nous informer d'autres publications philosophiques québécoises ou franco-québécoises qu'il y aurait lieu de faire connaître aux membres de la Société de philosophie du Québec.

Venant Cauchy
Président

VC/mt

dossier

SITUATION DU DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Le 27 janvier 1984, un document émis par le Comité exécutif (recteur, vice-recteurs, secrétaire général) de l'Université de Sherbrooke, et portant sur la planification des postes pour 1984-85, comportait une annexe où était formulée une hypothèse de fermeture des programmes dispensés par les Départements de philosophie et d'études anglaises. La raison invoquée pour justifier cette mesure était le trop petit nombre d'étudiants inscrits à ces programmes.

Rapidement rendu public, le document a soulevé de nombreuses protestations de la part des départements concernés, de certains doyens, du Conseil de la Faculté des arts et d'un éditorialiste de La Tribune, le quotidien local.

Le 13 février suivant, le Conseil d'administration de l'Université s'est réuni pour discuter entre autres du document du 27 janvier. Mais l'annexe mentionnée plus haut avait été retirée du document remis aux membres du Conseil, et la question des fermetures de programme ne fut pas discutée. Ce même jour, la présidente de la S.P.Q. madame Josiane Ayoub, a fait parvenir un télégramme au Recteur de l'Université de Sherbrooke (voir annexe) pour lui faire part de l'inquiétude que provoquait l'hypothèse de fermeture des programmes de philosophie, et demander aux autorités universitaires de renoncer à une mesure aussi extrême. En juin dernier, l'Association canadienne de philosophie est également intervenue auprès du recteur Claude Hamel pour appuyer le Département de philosophie.

Considérant les raisons invoquées pour justifier l'hypothèse de fermeture de ses programmes, le Département de philosophie a entrepris, pendant le printemps de 1984, une reformulation de ses objectifs et une modification de ses programmes, dans le but d'améliorer son rapport professeur-étudiant. Il lui fallait offrir un plus grand nombre de cours accessibles aux étudiants inscrits dans d'autres programmes ou départements, et susceptibles de les intéresser, tout en offrant une formation philosophique de qualité aux étudiants inscrits au Département. Il s'agissait en fait de réaliser le mieux possible la difficile conciliation entre les exigences d'une formation générale ouverte au plus grand nombre, et celles d'une formation spécialisée destinée à un groupe restreint d'étudiants. Ce travail a déjà abouti à un projet de nouveau programme pour la baccalauréat spécialisé. Ce projet atténue l'importance accordée par le programme actuel à l'histoire de la philosophie et aux auteurs classiques de la philosophie occidentale, et donne un poids accru aux thématiques de la philosophie contemporaine: logique symbolique, épistémologie, philosophie du

langage, éthique, anthropologie philosophique; il introduit en outre une nouvelle dimension dans l'enseignement dispensé par le Département, soit une série de cours regroupés sous la rubrique "Culture et Société". Ces cours, tout comme ceux qui initieront les étudiants aux diverses disciplines philosophiques, pourront contribuer à la culture et à la formation intellectuelle des étudiants inscrits dans d'autres départements ou facultés. A ces modifications du programme de baccalauréat spécialisé, le projet ajoute en outre un remaniement des programmes de mineure et de majeure visant à harmoniser globalement l'ensemble des cours offerts.

Le projet une fois finalisé, a été présenté en totalité aux diverses instances universitaires concernées. Le Conseil de la Faculté des arts l'a approuvé en juin 1984, le Conseil universitaire en novembre et en décembre 1984, enfin, il recevait l'aval du Conseil d'administration de l'Université. Il devrait être implanté en septembre 1985. On est en droit d'espérer que, grâce à sa souplesse accrue, cette nouvelle banque de cours pourra mieux réaliser le double emploi auquel elle a été destinée: répondre à la fois aux besoins du baccalauréat spécialisé et à ceux de la majeure et de la mineure en philosophie. Souhaitons aussi qu'elle serve à bâtir des cours de service pour les autres départements, afin de contribuer à l'extension du rayonnement de la philosophie à l'extérieur de sa spécialité.

Maurice Gagnon

ANNEXE

Le 13 février 1984, le télégramme suivant a été envoyé au recteur de l'Université de Sherbrooke:

à M. Le recteur de l'Université de Sherbrooke,

"Au nom de la Société de philosophie du Québec, je dois vous dire notre stupéfaction et notre extrême désarroi devant la nouvelle de la fermeture éventuelle du département de philosophie de votre université. Nous vous prions instamment, monsieur le recteur, de considérer les conséquences désastreuses et inadmissibles sur le plan du projet social d'une université, si son département de philosophie cessait de fonctionner normalement.

Je vous prierai de bien vouloir lire ce télégramme à votre Conseil d'administration. J'ai bon espoir, au nom de toute la communauté philosophique du Québec, que vous saurez, monsieur le recteur, ne pas poser un geste si irrémédiable qu'il justifie, pensons-nous, notre intervention extraordinaire devant les instances de l'université".

Signé: Josiane Boulad-Ayoub
Présidente
Société de Philosophie du Québec

Copie de ce télégramme a été adressée à monsieur le ministre de l'éducation, monsieur Camille Laurin, pour qu'il en prenne connaissance. Trois copies ont été également envoyées au courrier des lecteurs des journaux suivants:

La Tribune de Sherbrooke

Le Devoir

La Presse

* * *

* *

LE GREM: UN EXEMPLE D'ÉTHIQUE APPLIQUÉE

La communauté philosophique du Québec cherche actuellement de nouvelles modalités d'application de sa discipline ou même de nouveaux débouchés. C'est en ce sens que vont du moins certains efforts récents de la Société de philosophie du Québec (voir par exemple le dossier transmis par le Comité pour l'Enseignement de la Philosophie et publié dans ce numéro) comme aussi ceux opérés par d'autres associations nouvellement créés telle Philosophie au Collège.

Dans le cadre de ces tentatives d'extension, il nous a paru intéressant de diffuser cette présentation du groupe de recherche en Ethique médicale de l'Université Laval. Il s'agit en effet d'un groupe véritablement interdisciplinaire au sein duquel la Faculté de philosophie joue un rôle dynamique. De plus, si l'on considère les cadres institutionnels de notre discipline et ses champs de savoir intrinsèques, il y a là un élargissement intéressant et qui mérite d'être mieux connu.

Le dossier nous a été transmis par les services de monsieur Bruno Leclerc.

* * *

* *

LE GROUPE DE RECHERCHE EN ÉTHIQUE MÉDICALE (GREM) DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

L'avancement des sciences et des technologies biomédicales durant la dernière décennie a posé des questions nouvelles, notamment au droit, à l'éthique et à la théologie.

Déjà en 1975 des représentants de diverses Facultés tenaient des réunions exploratoires touchant des projets de recherche en éthique médicale. En 1980, le Groupe de recherche en éthique médicale (GREM) de l'Université Laval était formé sur l'initiative de la Faculté de philosophie.

STATUT

- Le GREM est interdisciplinaire. Ce groupe de recherche réunit des chercheurs et chercheuses provenant de diverses Facultés ou Ecoles de l'Université Laval. Il comprend des professeurs et des étudiants(es) de IIe et IIIe cycles. Chacun(e) partage sa compétence et le point de vue de sa discipline avec ses collègues sur des questions d'éthique médicale.
- Le GREM est une entité autonome. Il décide lui-même de ses orientations, de ses activités et de son fonctionnement. Il élit un coordinateur parmi les membres permanents et décide de l'acceptation de nouveaux membres.
- Le GREM est cependant rattaché à une unité d'enseignement, la Faculté de philosophie.
- Le GREM sert de lieu d'encadrement pour des étudiants(es) gradués(es) de IIe et IIIe cycles provenant de diverses Facultés ou Ecoles.
- Le GREM comprend des membres permanents qui assurent la continuité et la cohésion de l'équipe de chercheurs et des membres qui se joignent à l'équipe pour un an, à titre de spécialistes. Ceux-ci sont choisis en fonction du thème du colloque annuel.

OBJECTIFS

- Etudier les questions éthiques soulevées par le développement des sciences et technologies biomédicales dans une société pluraliste et analyser l'impact de ces biotechnologies sur l'être humain.
- Faire une recherche de niveau universitaire. Le GREM vise plus qu'un simple échange d'opinions ou de points de vue. Il cherche à approfondir une question d'une façon scientifique, en collaboration avec des collègues de disciplines différentes.
- Vivre une expérience d'interdisciplinarité en éthique médicale. La mise en commun de perspectives diverses (médecine, droit, philosophie, théologie, sciences infirmières, et autres) donne lieu à un apprentissage inédit: vivre et penser non seulement à côté de l'autre, mais avec les autres.
- Servir de milieu d'encadrement pour des étudiants(es) gradués(es). A un moment où l'Université désire améliorer l'encadrement de ses étudiants(es) de IIe et IIIe cycles, le GREM offre un environnement multidisciplinaire essentiel à toute recherche dans le domaine de l'éthique médicale.
- S'engager socialement. Les chercheurs du GREM veulent continuer à remplir leur rôle d'engagement dans la collectivité: colloques, publications, etc.

FONCTIONNEMENT

Le GREM détermine, au début de chaque année universitaire, un thème de recherche.

Un double dossier est constitué sur la question étudiée, dossier scientifique et dossier de presse médicale et journalistique. Ces dossiers sont continuellement mis à jour, au fur et à mesure des nouvelles publications.

L'équipe se réunit régulièrement, soit aux deux, soit au trois semaines.

Pour lancer le débat ou la recherche à la réunion, un ou deux membres font un exposé synthèse. Une personne-ressource peut être invitée à faire cet exposé. Les résultats de la recherche servent à la préparation du colloque annuel.

ACTIVITÉS

- 1982: Colloque sur La stérilisation des déficients mentaux.
Actes de ce colloque publiés en 1983, sous la direction de Paul J. Micallef. Collection "Dossiers d'éthique médicale -1" GREM, Faculté de philosophie, Université Laval, 1983.
- 1983: Colloque sur Les traitements sélectifs aux nouveaux-nés mal formés.
Actes de ce colloque publiés en 1984, sous la direction de Marcel J. Mélançon. Collection "Dossiers d'éthique médicale -2" GREM, Faculté de philosophie, Université Laval, 1984.
- 1984: Colloque sur La fécondation in vitro.
Prises de position publiques sur cette question. Actes de ce colloque publiés sous la direction de Marcel J. Mélançon: La fécondation in vitro: bienfait pour l'humanité ou aventure scientifique?
Collection "Dossiers d'éthique médicale -3" GREM, Faculté de philosophie, Université Laval, 1985. (1).

Constitution progressive d'un centre de documentation en éthique médicale sur des thèmes sélectifs (périodiques, ouvrages, etc.).

Subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, pour 1985, dans le cadre des "Subventions stratégiques", à l'item "La science, la technologie et les valeurs humaines".

(1) Voir dans la section "Colloques et Congrès" les informations plus détaillées sur le contenu de ce Colloque (NDLR).

LE GREM 1983-1984

Faculté de médecine
Richard Gagné,
Professeur agrégé,
Département de médecine;
Harry Grantham,
Professeur titulaire,
Département de psychiatrie;
Raymond Lambert,
Professeur agrégé,
Département d'obstétrique et gynécologie.

Faculté de droit

Edith Deleury
Professeur titulaire

Faculté de philosophie

Danielle Blondeau,
Infirmière, étudiante graduée;
Michel T. Giroux,
Avocat, chargé de cours;
André Jean,
Etudiant gradué;
Marcel J. Mélançon,
Responsable de l'éthique médicale.

Faculté de sciences de l'éducation

Lucien Morin
Professeur invité

Faculté de théologie

Henri Beaumont
Professeur titulaire

Ecole des sciences infirmières

Fernande Hébert
Professeur adjoint

Service de pastorale

Bernard Keating
Animateur

Assistante de recherche

Marie Bergeron
Etudiante Graduée

Coordonnateur

Marcel J. Mélançon
Faculté de philosophie

ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE EN ÉTHIQUE MÉDICALE

L'Université Laval est la plus impliquée des universités québécoises dans l'enseignement et la recherche en éthique médicale.

- Cours à la Faculté de médecine

Le cours "Éthique médicale"(PHI-15048) s'adresse depuis 1980 aux étudiants(es) en médecine (150 à 200 étudiants(es)). Ce cours obligatoire est sous l'égide des Facultés de philosophie et de médecine, en collaboration avec le Centre de bioéthique de Montréal. Co-responsables pour 1983: Dr Harry Grantham, du Département de psychiatrie de la Faculté de médecine, David J. Roy et Maurice A. M. De Wachter, du Centre de bioéthique de l'Institut de recherches cliniques de Montréal.

- Cours à l'école des sciences infirmières

Le cours "Problèmes contemporains d'éthique"(PHI-16776) est un cours d'éthique infirmière. Il est obligatoire au niveau du baccalauréat en sciences infirmières et se donne d'une façon interdisciplinaire. Responsable en 1984: Marcel J. Mélançon, Faculté de philosophie.

- Cours hors-campus

Le cours "Éthique médicale" (PHI-1504A) mentionné précédemment est dispensé hors-campus, au Saquenay-Lac St-Jean et sur la Côte Nord. Il est offert aux médecins, infirmiers et infirmières, en collaboration avec l'Éducation aux adultes du Collège de Chicoutimi. Responsable pour 1983: Marcel J. Mélançon, Faculté de philosophie.

- Séminaire interdisciplinaire

Un séminaire interdisciplinaire "Recherches en éthique médicale" (PHI-62998) est ouvert aux étudiants(es) gradués(es) de IIe et IIIe cycles des diverses Facultés ou Ecoles. Responsable en 1984: Marcel J. Mélançon, Faculté de philosophie.

- Cours à la Faculté de droit

Le cours "Biotechnologie et reproduction humaine: le droit et l'éthique" (DRT-61410) s'adresse à des étudiants(es) de IIe cycle à l'hiver 1985. Ce cours étudie les questions juridiques et éthiques concernant la reproduction humaine. Responsable: Edith Deleury, Faculté de droit.

- Cours à la Faculté de théologie

Le cours "Morale et vie humaine" (THL-13242) est optionnel et est offert aux étudiants(es) de 1er cycle. Il présente le point de vue chrétien sur des questions de bioéthique. Responsable en 1984: Henri Beaumont, Faculté de théologie.

- Thèses de maîtrise et de doctorat

Dans le cadre de la maîtrise et du doctorat en philosophie, en droit et en théologie, les étudiants(es) peuvent choisir leur sujet de thèse dans le domaine de l'éthique médicale et de la bioéthique.

L'Université Laval et la Faculté de philosophie souhaitent voir ces activités rejoindre tous les milieux intéressés de l'Est du Québec et entendent promouvoir la recherche interuniversitaire dans ce domaine.

* * *
* *

Le Comité pour l'enseignement de la philosophie (CEPH) s'intéresse, depuis plusieurs années déjà, à la question de la place de la philosophie dans nos institutions. Cet intérêt déjà vif a été puissamment augmenté pour la récente controverse sur le PREC. De plus, l'an dernier, en janvier 1984, les Etats généraux de la Philosophie lui confiaient le mandat suivant:

"Que la possibilité de cours de philosophie ou de cours à caractère philosophique au secondaire et même à l'élémentaire fasse l'objet d'une étude suivie d'un Colloque sur cette question". (Recommandation no 4 de la plénière consécutive à l'atelier no 6 sur l'enseignement de la philosophie).

C'est à la suite de cette recommandation que le CEPH s'est penché sur la possibilité d'une extension éventuelle de l'espace institutionnel de la philosophie. Déjà le numéro de septembre 1984 du Bulletin (vol. X, no 3) faisait état des premières réunions du Comité sur la question. Dans le même esprit, nous publions aujourd'hui les rapports détaillés de deux rencontres récentes (14 septembre 1984 et 12 octobre 1984) étudiant de manière plus approfondie l'ensemble du dossier. Ces rapports nous ont été transmis par le CEPH.

* * *
* *

RÉUNION DU C.E.P.H. 14 SEPTEMBRE 1984

LE C.E.P.H. S'INTÉRESSE À LA QUESTION DE L'ENSEIGNEMENT
DE LA PHILOSOPHIE À L'ÉCOLE

Dans sa réunion du vendredi 14 septembre 1984, le C.E.P.H (Comité pour l'enseignement de la philosophie) qui se préoccupe du rôle que devrait jouer la philosophie à l'école s'est penché sur l'ouvrage du professeur Matthew Lipman, "La découverte d'Harry".

Peut-on penser qu'inspiré par le succès du programme de M. Lipman, le système éducatif du Québec pourrait songer à implanter l'idée de l'enseignement de la philosophie à l'école primaire et au secondaire? S'il devait le faire, il est à se demander sous quelle étiquette cela devrait se présenter! Est-ce par le truchement de l'enseignement moral ou religieux, ou par le biais de l'enseignement de la langue maternelle, ou alors à travers un cours nouveau qui chercherait, dans la tradition philosophique, à développer l'art de penser?

Il est à noter qu'à l'empathie pour Rogers et l'affectivité des années soixante-dix en matière d'éducation, il semble succéder une tendance au développement intellectuel sur l'art de penser, la logique, la pensée formelle, etc. Dans une telle perspective, l'enseignement de la philosophie aux enfants trouve tout à fait sa place.

S'il devait s'avérer très utile voire même nécessaire de doter l'enfant d'une "formation philosophique", la philosophie ne devient-elle pas légitimée à faire cette "incursion" au primaire et au secondaire, soit au nom d'un programme comme celui de M. Lipman qui se veut un programme de "philosophie aux enfants", soit à partir d'une redéfinition de la philosophie qui ne doit pas être l'apanage des seuls intellectuels déclarés mais qui doit constituer la base même d'une formation rigoureuse et ouverte où la logique occupe un rôle de premier rang.

Une question se pose quand même ici: faut-il parler vraiment de l'enseignement de la philosophie aux enfants? La société et surtout les preneurs de décision, sont-ils capables d'appeler ainsi les choses, eux qui sont pris déjà avec le problème de justification de l'obligation de la philosophie au niveau collégial? Ils n'ont peut-être pas songé encore qu'une telle implantation de la philosophie à l'école pourrait servir à justifier mieux que les cadres institutionnels connus et mieux que les grands "rapports" gouvernementaux la présence obligatoire de la philosophie au niveau collégial!

Après tout, un programme comme celui de M. Lipman connaît de plus en plus de succès et il se fait connaître partout dans le monde. Des responsables de son implantation dans plusieurs pays se sont rencontrés au congrès mondial de philosophie l'an dernier ici même à Montréal et il semblait y avoir un commun accord sur son utilité et sur les résultats extraordinaires qu'il donne auprès des tout jeunes. Sous cet éclairage, il ne faudrait pas craindre d'appeler les choses par leur nom et de parler ouvertement de philosophie enseignée aux enfants, comme le dit clairement le programme de Lipman.

La philosophie n'est pas seulement cette discipline ésotérique que seuls les grands spécialistes peuvent comprendre, quoique ces derniers aient un rôle très important à y jouer. Elle est aussi un cheminement naturel de la raison, effectué en présence d'un maître formé adéquatement, qui sans être aussi habile que Socrate pourra s'en inspirer pour faire "accoucher" l'esprit d'un enfant qui a reçu de la nature le beau cadeau universel de la raison.

En matière d'éducation, il faut se préoccuper d'assurer une formation globale et à cet égard le programme de Lipman, par opposition à des programmes trop techniques qui voient de plus en plus le jour en milieu éducatif, est un programme plus complet qui se préoccupe de donner une formation globale et non simplement des techniques rapides visant à l'acquisition de certaines habiletés en dehors d'une vision de formation globale de la personne. Dans ce sens, on trouve Lipman opposé aux solutions magiques des tests et des techniques simplifiantes de certains psychologues; il est plutôt tourné dans l'ensemble vers le développement de l'être de l'enfant. Dans ce sens, Lipman ne préconise pas une thérapie du jeune par une exposition de sa vie intérieure devant le groupe ou devant l'éducateur. Il vise surtout une formation générale. On ne parlera pas chez lui directement des peurs des enfants par exemple, mais de la peur, de l'émotion, et l'enfant peut bien s'y retrouver ou exprimer quelque chose qui lui est personnel s'il en a besoin.

L'étude de la méthode de Lipman est d'autant plus intéressante à faire qu'il y a des chances d'y trouver des préoccupations méthodologiques valables non seulement pour l'école primaire ou secondaire mais aussi pour le niveau collégial. Bien sûr, il ne s'agit pas d'adopter le programme de Lipman comme tel mais d'y lire des idées susceptibles d'aider à l'animation pédagogique au niveau collégial. Dans cette veine, des membres du C.E.PH pensent à des formules comme l'usage de "Nouvelles philosophiques", ou des "dialogues" à la Socrate qui gagneraient à être essayés, et à ce titre, un membre du groupe présente un spécimen de ce genre: un dialogue sur la sagesse et les conditions de son acquisition où il essaie de faire réaliser à ses "disciples" l'attitude irréfléchie souvent commune aux hommes, lors d'un premier abord d'une question quelconque, et la nécessité de la corriger par un retour conscient sur notre expérience, afin d'analyser cette dernière et de chercher à l'améliorer. Cette tentative est grandement appréciée par les membres du groupe, et l'on considère très utile de faire connaître et encourager de telles initiatives comme des exemples pratiques d'interventions possibles à un niveau pédagogique.

Joseph Chbat
 Professeur de philosophie
 Collège André-Grasset, Montréal, QC

* * *
 * *

RÉUNION DU C.E.PH. 12 OCTOBRE 1984

PROGRAMME DE MATTHEW LIPMAN À LA C.E.C.M.

Dans sa rencontre du mois d'octobre le C.E.PH s'informe sur l'expérience d'implantation du programme de M. Lipman à la C.E.C.M. par l'équipe de Michel Haguette, dans le cadre de l'enseignement moral. Ensuite, le groupe s'interroge sur la pédagogie de Lipman qu'on peut dégager surtout de son ouvrage: "La découverte d'Harry".

1) Expérience de Michel Haguette à la C.E.C.M.

Michel Haguette dirige une équipe d'enseignantes à la C.E.C.M. qui s'occupe d'appliquer le programme de Matthew Lipman au niveau de l'enseignement moral au primaire. Une dizaine d'enseignantes ont commencé l'expérience l'an dernier touchant à peu près cinquante élèves (une quinzaine de groupes), tous travaillant avec "La découverte d'Harry" du professeur M. Lipman. Cette année, sur demande de plusieurs enseignantes, l'expérience se continue et l'on touche à peu près 250 élèves.

Michel Haguette qui suit l'expérience de très près avec un appareillage audiovisuel qui lui permet d'étudier sur le vif des séances concrètes de ce nouvel enseignement, nous présente quelques passages non-sélectionnés de ces documents. Son principal objectif par le truchement d'une telle approche c'est de partir de la réalité vécue et non d'un "arrangement" qui risquerait de trahir cette réalité. Ces "données brutes", comme il les appelle nous branchent sur ce qui se vit concrètement à un moment donné de ces cours.

Michel Haguette a l'intention de filmer des chapitres entiers avec un professeur donné, afin de présenter une image plus complète de la manière dont se vit cette expérience nouvelle qui semble pleine de promesses.

Une équipe travaille depuis un certain temps à une traduction appropriée et adaptée de l'ouvrage de Lipman: "La découverte d'Harry", et jusque-là il semble que les dix premiers chapitres, le livre en compte dix-sept, sont déjà assez bien travaillés. L'excellente traduction de l'ouvrage chez Vrin n'est malheureusement pas adaptée au contexte socio-culturel québécois et c'est justement à une telle adaptation que travaille surtout l'équipe actuelle dirigée par Michel Haguette.

Pour ce qui est de la formation des enseignantes qui s'occupent de l'implantation du programme auprès des jeunes, Michel Haguette essaie de leur offrir des stages et d'organiser avec elles des rencontres pour assurer un encadrement approprié.

La méthode telle que conçue par Matthew Lipman et telle qu'adoptée ici à la C.E.C.M. est riche et variée. On y retrouve la préoccupation de l'écrit, de l'expression orale, du rôle que doit jouer l'élève dans sa formation intellectuelle et plusieurs autres aspects pédagogiques importants.

Au C.E.P.H. on sait déjà avec l'expérience de Judy Kyle membre du comité qui enseigne le programme dans une école de la commission protestante de Montréal depuis maintenant quelques années, combien cette méthode est riche et combien elle ouvre la porte à des techniques pédagogiques variées. Judy Kyle a justement sur ce sujet beaucoup de remarques intéressantes qui ont fait l'objet de publications dans différentes revues pédagogiques aux Etats-Unis et en Europe. Notons que la traduction d'un de ses articles devrait paraître dans Philosophiques, la revue de la Société de Philosophie du Québec.

L'expérience qui se fait au C.E.C.M. sous la direction de Michel Haguette se fait avec des élèves de quatrième, cinquième et sixième années, ensemble. Ceci est imposé par le fait que la clientèle en question est celle de l'enseignement moral au primaire. Ceci n'est pas sans présenter certaines difficultés spécifiques à une telle agglomération. Il s'ajoute aussi occasionnellement à cela des difficultés d'ordre linguistique et culturel puisqu'à la C.E.C.M. on retrouve souvent des enfants d'ethnies différentes qui doivent suivre ensemble ce programme.

Pour citer quelques exemples d'objectifs pédagogiques poursuivis dans l'implantation de ce programme, on peut souligner dans les extraits des documents audio-visuels présentés par Michel Haguette, la préoccupation du fonctionnement de l'élève dans un groupe et ce, en rapport avec le rôle du professeur lui-même. On note par exemple qu'un professeur qui prend "trop de place", comme il se fait toujours dans les méthodes classiques, doit faire des efforts particuliers pour se départir de cette habitude. On voit aussi dans ces extraits une insistance sur le sens du vocabulaire employé. Certains se font un devoir de s'arrêter systématiquement sur tout nouveau mot à mesure qu'il se présente dans le texte; d'autres y reviennent après une lecture globale d'un passage ou d'un chapitre, mais tous exigent une compréhension voire même une tentative de définition par l'étudiant lui-même du vocabulaire nouveau. Cette question du vocabulaire pose problème d'ailleurs dans le travail d'adaptation générale que fait l'équipe. Il y a eu tendance à éliminer les mots un peu difficiles et à les remplacer, quand cela est possible, par des mots plus simples et plus connus. Cette question pose ici un problème crucial auquel fait face l'école dans un milieu où le raffinement intellectuel n'est pas nécessairement le point fort: l'école doit-elle s'inspirer d'une philosophie réaliste où le langage pédagogique est un langage simple et compris de tous, ou bien doit-elle lutter contre cette solution de facilité et travailler à vraiment "éduquer et instruire" et par là même transformer le milieu culturel dont elle fait partie? Michel Haguette note que cette question n'est pas encore tranchée au sein de l'équipe qui s'occupe de l'implantation du programme, et au C.E.P.H. nous pensons que la question vaut la peine d'être soulignée. Nous avons noté aussi dans ces pratiques pédagogiques une formule intéressante qui consiste à retrouver des idées importantes dans ou à partir du texte et à les exprimer par écrit, et quand elles sont reconnues comme valables, à les afficher quelque part dans la classe. Enfin, il y a une pratique très intéressante quoiqu'un peu difficile à maîtriser à cause de sa nature même, et c'est la méthode de discussion d'un thème ou d'une idée, où le professeur doit, avec de très courtes interventions, essayer de ramener le débat à l'intérieur du sujet afin que la discussion progresse. Une discussion inspirée du troisième chapitre d'"Harry" où le thème central est "la pensée" et où déjà beaucoup de subtilité est pratiquée par les personnages du livre, nous met devant la difficulté de faire cheminer les élèves à travers des nuances abstraites. Il y a certes là une difficulté visible rattachée au peu d'expérience du jeune étudiant dans ce domaine. Dans cette perspective on note qu'un travail sérieux a été fait par Judy Kyle, qui par un retour sur les discussions elles-mêmes, par une "discussion de ces discussions", arrive à des règles bien précises à respecter dans de telles situations.

2) "La découverte d'Harry" et la pédagogie de Lipman

Un échange sur la pédagogie du professeur Matthew Lipman impliquée surtout dans son ouvrage: "La découverte d'Harry", donne lieu aux idées suivantes:

On se demande quelle vision les élèves qui vivent le programme de "Harry" se font de ce personnage et Judy Kyle dit qu'au début de l'année, Harry paraît comme un étrange personnage. Les élèves ne s'identifient pas à lui mais à certaines situations où il peut se trouver. En général, ils aiment bien cette idée de pouvoir découvrir des règles et les appliquer.

Pour ce qui est du plaisir qu'"Harry" semble avoir au niveau du jeu logique, il semble que les enfants se reconnaissent en lui et beaucoup semblent aussi capables que lui. Beaucoup sont capables d'arriver à ce concept de "règle" universelle que recherche Harry.

A cet âge, ils sont déjà au début de la "formalisation" selon les stades de Piaget, et il serait normal qu'ils soient tentés de passer de la régularité qu'ils rencontrent dans le stade concret, vers l'universalité de la loi qu'ils commencent à entrevoir dans le stade formel.

Ces lois que découvre "Harry" font certes partie de ces idées voire de ces "théories" que les enfants ont à propos de la réalité et souvent, quand ils en ont l'occasion, ils surprennent avec leurs tentatives d'explication de la réalité. On pourrait même dire que d'une façon générale les enfants ont plus d'idées sur ces questions que les adultes, à cause de la créativité de leur imagination.

On fait noter ensuite qu'"Harry" suit dans ses découvertes les grandes lignes de la méthode de recherche avec un problème, une hypothèse et des vérifications qui, si elles confirment l'hypothèse la rendent valide ou, qui la font tomber dans le cas contraire.

Egalement, la méthode "socratique" privilégiée par Lipman est assez nette puisque Harry et son amie, tous deux ignorants de la règle de logique en question dans le premier chapitre, la découvrent par eux-mêmes, sans aide extérieure, en dialoguant, en questionnant leurs conclusions avec curiosité et en prenant confiance dans leur capacité de distinguer le vrai et le faux. Ce n'est donc pas un hasard, si, par la suite, Harry pourra intervenir dans les discussions d'adultes et leur faire prendre conscience de leurs préjugés, agissant ainsi, déjà, en philosophe -car le début de la philosophie, ce n'est pas le savoir, mais la découverte de l'ignorance qui donne le goût de savoir- de ce point de vue, le premier chapitre d'"Harry" semble une mise en pratique des idées qui animent certains dialogues platoniciens.

Cette méthode d'"Harry" qui lui permet de découvrir par lui-même les lois et les raisons des phénomènes est un peu en contradiction, -peut-être est-ce là, justement, ce qu'elle veut dénoncer- avec la méthode générale de formation de nos jeunes. On apprend plus à nos jeunes de chercher la réponse toute faite que de trouver par eux-mêmes la réponse et la règle. Judy Kyle constate ici l'agressivité des enfants devant les réponses qui contredisent la leur, parce qu'ils sont convaincus qu'il n'existe qu'une réponse unique. L'attitude de "recherche" qui est si présente en philosophie, cette attitude qui accepte qu'il est normal qu'on "ne sache pas encore et peut-être qu'on ne sache jamais" est une attitude que ne connaissent pas beaucoup les enfants de nos écoles, et il revient à l'éducateur de la montrer et de la nommer.

D'un point de vue méthodologique, il faut montrer aux élèves la nécessité d'explorer la question plutôt que de se ruer directement sur la réponse comme si elle était une réalité à identifier et à cerner le plus vite possible. Essayer de montrer au jeune qu'il y a différentes hypothèses possibles et que si telle hypothèse est retenue alors telles conséquences suivront, ce qui ne serait pas le même dans le cas d'une autre hypothèse...

Ici on glisse légèrement vers une question qui concerne l'objectif principal de Lipman: est-ce que la formation logique de son disciple est la chose qui l'intéresse le plus sinon, quelles sont les autres composantes?

Il semblerait que Lipman attache une grande importance à la logique dans la formation qu'il veut donner aux jeunes, non que la logique soit la seule voie nécessaire mais parce qu'elle est capable de montrer clairement les mauvaises voies à éviter. L'éthique par exemple va avoir sa place dans sa préoccupation, mais la logique a une utilité plus pratique et sa nécessité est plus évidente. En tout cas, cette interrogation devrait nous accompagner dans le reste de l'étude des autres chapitres et l'on gardera une attention spéciale à ce propos.

A propos de ce point, il ne faut pas juger du projet de Lipman seulement à partir d'"Harry" car historiquement cet ouvrage fut la première tentative de l'auteur à répondre à la question: que peut-on faire avec les enfants? La réponse n'y est encore que partielle. Par exemple, avec "Lisa" cet aspect de la logique est atténué, et dans "Pixie" il reste peu de cette préoccupation principalement logique.

Il reste que globalement l'objectif de Lipman c'est de rendre les enfants conscients de leurs capacités intellectuelles et de placer le discours (logos) en position de force pour assurer une sorte d'équilibre entre la raison et le désir. La pensée morale n'est certes pas étrangère à une telle perspective, bien au contraire, il faut justement y témoigner d'une position de confiance liée au raisonnement. Développer le raisonnement ou la logique chez un être humain ne va en aucun sens contre le développement d'un engagement moral, ce dernier étant intimement lié à la capacité de faire des choix. "Pixie" est sous-titré "looking for meaning", "recherche du sens" et il y a là de toute évidence une conjugaison du rationnel développé et du moral.

Enfin, à la question qui cherchait à déterminer si le programme de Lipman est élaboré d'une façon scientifique en connaissance exacte de la psychologie de l'enfant et des étapes de son développement on répond que c'est plutôt un programme qui intuitionne globalement cette psychologie de l'enfant. Lipman ne semble pas partir d'une théorie sur la personnalité de l'enfant et il ne semble pas avoir construit un projet articulé dans ce sens; il reste cependant qu'il vise assez juste et que son programme est tout à fait approprié à un développement intéressant de l'enfant qui le suit.

Cette réflexion un peu spontanée surgie lors d'une première tentative d'analyse du premier chapitre d'"Harry", soulève comme on le voit beaucoup de questions importantes auxquelles on tâchera de répondre d'une façon plus précise en faisant une analyse détaillée de la "Découverte d'Harry".

Joseph Chbat
Professeur de philosophie
Collège André-Brasset
Montréal QC

* * *

* *

L'EXISTENCE DES CEGEPS: Réponse à M. Guy ARBOUR

La revue Interface est, on le sait, l'organe de diffusion de l'Association canadienne pour l'avancement des sciences (ACFAS). Son numéro de septembre-octobre 1984 contenait un éditorial intitulé "Faut-il abolir les Cégeps?" Ce texte était signé conjointement par messieurs Guy Arbour et André Girard. Monsieur Arbour, faut-il le rappeler, est le directeur général de l'ACFAS.

Lors du dernier Conseil d'administration de la Société de Philosophie du Québec, monsieur J. Nicolas Kaufmann, premier vice-président, attirait l'attention des membres sur le contenu de cet article, lequel était, selon lui, tendancieux et même parfois, carrément mensonger.

Ayant pris en compte le fait que le nom de monsieur Arbour et sa position étaient de nature à donner à son opinion un poids considérable; ayant de plus considéré que cet éditorial arrivait à un bien mauvais moment puisque la lutte contre les aspects inacceptables du PREC était encore présente dans tous les esprits; ayant enfin noté que l'organe où il paraissait risquait de lui assurer un bassin de lecteurs occupant des postes décisionnels, le conseil proposait de mandater monsieur Kaufmann afin qu'il expédie à la revue une réponse vigoureuse. Celui-ci s'est acquitté de sa tâche en expédiant une lettre où il relevait, comme il le dit lui-même, les "procédés rhétoriques douteux", les "arguments boiteux" et les "affirmations carrément erronées" des deux auteurs.

Comme, pour une raison que nous ignorons, la lettre en question n'a pas été publiée dans le dernier numéro d'Interface (janvier/février 1985), il est vraisemblable qu'elle ne paraîtra pas non plus dans les numéros subséquents. Aussi nous a-t-il paru opportun de lui assurer, ses destinataires premiers n'en ayant pas fait état, la diffusion qu'elle mérite.

* * *
* *

Le 17 décembre 1984

Monsieur Guy Arbour
Directeur général
ACFAS
2730, Côte Ste-Catherine
Montréal (Québec)
H3T 1B7

Monsieur le Directeur général,

Le Conseil d'administration de la Société de Philosophie du Québec m'a chargé de vous transmettre les remarques suivantes au sujet de la publication, dans Interface septembre-octobre 1984, d'un éditorial intitulé "Faut-il abolir les CEGEPS?" signé par vous-même et André Girard. Ces critiques nous viennent des membres de notre Société. Nous en résumons l'essentiel dans le texte annexé que nous vous demandons de bien vouloir publier sous la rubrique "Interligne" de la revue que vous dirigez. Cela nous paraît nécessaire d'autant plus que l'un des co-signataires de cet éditorial n'est nul autre que le Directeur général de l'ACFAS.

La Société de Philosophie du Québec proteste vivement contre le contenu de l'article mentionné. Ses membres estiment qu'il se nourrit de procédés rhétoriques douteux, d'arguments boiteux et d'un certain nombre d'affirmations carrément erronées que nous signalerons ci-après.

Le vice principal de cette rhétorique consiste à proposer l'abolition pure et simple de l'institution d'enseignement collégial général sans aucunement engager une discussion et une critique le moins sérieuse portant sur les objectifs sociaux mêmes qui ont, il y a bientôt vingt ans, conduit à la conception et à la création de l'institution collégiale, et qui ont été réaffirmés par les instances politiques, comme en témoignent les documents officiels du MEQ, dans lesquels le CEGEP continue à être identifié comme "charnière essentielle entre l'école secondaire et l'enseignement supérieur", poursuivant les objectifs d'égalité d'accès, de polyvalence et de formation fondamentale. Au lieu de discuter ces objectifs ou de démontrer l'inadéquation de l'institution collégiale à la réalisation de ceux-ci, les auteurs s'emploient à faire le procès du CEGEP et surtout de ceux qui y oeuvrent - les enseignants. Ce n'est tout de même pas à partir d'éventuelles carences dont souffre l'enseignement collégial qu'on peut plaider en faveur de sa suppression! De plus, il faudrait être naïf pour croire qu'en le supprimant on ferait du même coup disparaître les lacunes que l'on prétend avoir identifiées.

C'est sous forme de questions insidieuses que les auteurs reprochent aux enseignants du CEGEP leur faible diplomation, les traitant de "recycleur" de notes de cours et déplorant l'inexistence de la recherche dans les Collèges. A la place de ces insinuations le lecteur averti de Interface aurait aimé voir des résultats d'enquêtes, des données comparatives (par exemple sur le pourcentage de "recycleur" de notes de cours à l'université et au CEGEP, sur la proportion de professeurs/chercheurs à l'Université et au CEGEP, etc.), des informations fraîches provenant des instances administratives respectives, qui auraient pu illustrer les allégations. Rien de tel. Et si jamais les enseignants du Collégial font si piètre figure, comment l'intégration de la moitié de ces "incompétents" au secteur universitaire les rendrait-elle subitement meilleurs? Ou comment produirait-on la nouvelle main-d'oeuvre mieux qualifiée et comment ferait-on disparaître les autres? En les réaffectant au secondaire? En en mettant des milliers en disponibilité? En comptant sur une retraite anticipée? En posant ces questions

nous ne voulons pas empêcher les auteurs de spéculer, mais nous exigeons que l'on soit au moins cohérent, et que, si l'on pense par ailleurs que "le vice est structurel", l'on s'arrête de critiquer les enseignants. Mais de quel vice structurel s'agit-il au juste? Rien n'est dit dans le texte à ce sujet, ce qui montre bien que les auteurs ne savent pas s'ils doivent s'en prendre aux individus, surtout aux enseignants et finalement aussi aux étudiants (la masse critique inapte à la recherche), ou discréditer une entité abstraite, une structure.

Les auteurs déplorent également l'absence d'une "évaluation objective de l'adéquation de la formation collégiale aux cours universitaires". Qu'entendent-ils au juste par là? Qu'est-ce qui compte à leurs yeux comme "évaluation objective"? On sait que très souvent certains groupes sociaux prétendent détenir les critères de l'objectivité pour s'attribuer le privilège d'en produire les standards et les procédures, bref de faire l'évaluation eux-mêmes au lieu de s'instruire par une consultation, la plus large possible, des groupes d'intérêt les plus diversifiés, comme cela fut fait en 1975. (Voir Le Collège, Synthèse de la consultation sur l'état et les besoins de l'enseignement collégial, Gouvernement du Québec, Conseil supérieur de l'éducation 1975. L'entièreté du chap. 18 de ce rapport est précisément consacrée à l'évaluation que suggèrent nos auteurs). La consultation en question montre clairement qu'une évaluation sérieuse et systématique exigerait d'abord qu'il y ait uniformisation des seuils d'accueil universitaires, qu'une évaluation demanderait la mise sur pied d'organes intermédiaires qui détermineraient les objectifs de l'évaluation, les dimensions à retenir (juger de l'adéquation des programmes d'enseignement collégial, ou de l'adéquation du niveau d'apprentissage, ou de l'adéquation de la pédagogie...) ainsi que des standards et méthodes pour chaque éventualité. On découvrirait alors qu'il n'est pas facile de juger de manière nuancée de l'adéquation ou de l'inadéquation de la préparation des étudiants pour l'Université, et qu'il ne suffit pas d'invoquer des arguments d'autorité, en citant, par exemple, une opinion de Léon Dion vieille de 15 ans.

Nos membres soulignent aussi l'attitude contradictoire des auteurs qui déplorent d'une part l'absence d'évaluation objective de l'adéquation de la formation collégiale aux cours universitaires, et se permettent d'autre part de juger insuffisante la formation de niveau préuniversitaire. Il faut croire que l'évaluation subjective des auteurs aura suffi pour établir ce diagnostic.

Si jamais le Directeur général de l'ACFAS veut se plaindre du taux de participation des professeurs du CEGEP aux congrès de l'ACFAS, nous tenons à signaler que dans bien des collèges l'administration locale ne permet de déléguer qu'un seul membre par département et par discipline, et que le congrès de l'ACFAS se tient toujours pendant la période critique de fin de session.

Le texte contient aussi des inexactitudes. Par exemple, il est faux de dire que le système d'éducation au Québec soit le seul au monde à avoir un niveau intermédiaire entre le secondaire et l'Université. Si l'on n'a pas vu un tant soit peu le monde, il vaut mieux s'abstenir de telles affirmations, d'autant plus que les documents du MEQ compa-

rent souvent ce niveau intermédiaire au statut spécial des "Community Colleges" dans le reste du Canada et aux Etats-Unis. (Voir par exemple Tâches des enseignants du Collégial, Rapport final, Tome II, Dossier comparatif Québec-étranger, Gouvernement du Québec, MEQ, 1975). De plus, dans le système d'éducation en Suisse allemande, notamment dans les collèges privés, l'étape intermédiaire du Lycée classique figure toujours dans le curriculum des humanités préuniversitaires. Il est vrai qu'on ne fait pas co-exister les secteurs d'enseignement général et technique. Sur ce plan l'institution collégiale est originale.

Les chiffres de 3% de Ph.D. et de 20% de détenteurs d'une maîtrise sont correctement copiés du rapport mentionné. Les auteurs avaient avantage à citer ce document périmé. Le service R&D du MEQ aurait pu leur fournir des chiffres plus récents et plus complets (par exemple que 13% des enseignants au Collégial ont fait des études doctorales). Bien sûr les auteurs font-ils sauter les lecteurs, comme ils disent, non pas à cause du faible pourcentage qu'ils déplorent, mais pour leur manque de mise en perspective de ces chiffres. Par exemple, ont-ils une idée précise sur le pourcentage optimal de docteurs au niveau collégial étant donné les coûts sociaux que représentent leur formation et leur rémunération, et prenant en considération le fait qu'au moins un tiers des enseignants au Collégial enseignent diverses techniques? Nous faudrait-il des doctorats en "Technique du meuble", en "Comptabilité", en "Navigation" ... pour améliorer le pourcentage en question?

On sous-estime facilement la recherche qui se fait dans les CEGEPS. Qui connaît le nombre exact des enseignants qui poursuivent leurs études au niveau de la maîtrise et du doctorat? Qui recense leurs publications?

Il faut rappeler qu'il y a des enseignants qui publient régulièrement; il y en a qui confectionnent des livres et obtiennent même des prix du MEQ, et il y a des Collèges qui publient des revues. Les résultats de multiples recherches sont peut-être moins visibles du fait qu'on ne veut pas jouer au jeu de la concurrence, c'est-à-dire au jeu du "publish or perish", car on a assez de travail rien qu'à tenir à l'oeil le grand nombre d'étudiants qui passent par la main d'un enseignant au cours d'une année (environ 350 par enseignant).

S'il y a des problèmes dans l'enseignement collégial, notamment dans l'enseignement des sciences, le rapport du Conseil canadien des sciences auquel réfèrent aussi les auteurs, situe le problème au niveau de l'école primaire. Pourquoi alors faire porter tout le fardeau par les CEGEPS quand le rapport en question blâme on ne peut plus explicitement l'école primaire et le premier niveau du secondaire?

C'est bien pour les raisons indiquées ci-dessus que bien des membres de la Société de Philosophie du Québec pensent que c'était à tort qu'on s'en est pris à l'enseignement collégial, et que, si des critiques devaient être adressées, celles-ci ne justifieraient guère la conclusion que tirent les auteurs, à savoir que "Les crédits consacrés à l'enseignement collégial général devraient être affectés à l'amélioration de la forma-

tion secondaire (ajout d'une sixième année) et l'extension d'un an de la formation universitaire de premier cycle". Elles paraissent déplacées aussi longtemps qu'on ne produit pas des arguments mettant en question les objectifs sociaux que les Gouvernements du Québec ont réaffirmés, notamment ceux de la polyvalence de l'enseignement et l'équilibre entre la formation de base et la spécialisation. Il est permis de rappeler ici que des organismes internationaux, comme l'O.C.D.E., reconnaissent au Québec "le mérite d'avoir accompli 'les réalisations les plus importantes' dans l'enseignement postsecondaire par la création des CEGEPS. Ceux-ci, écrit-on, sont fondés sur les principes de l'égalité d'accès et de l'abolition de 'la différenciation faite entre la valeur attachée à l'enseignement général et la valeur attachée à l'enseignement professionnel' par le maintien de la contiguïté des deux organisations. Les experts de l'O.C.D.E. estiment que le CEGEP constitue en conséquence 'un modèle éducatif et socio-politique de la plus grande importance et ce, à l'échelle internationale'". (Les Collèges du Québec, Nouvelle étape, Projet du Gouvernement à l'endroit des CEGEPS, Gouvernement du Québec. MEQ, 1978, p. 7).

Nous n'avons pas de raisons de croire que ces objectifs soient maintenant périmés, ou que l'enseignement collégial ne contribue pas à leur réalisation. C'est cela qui motive notre démarche.

Espérant que le résumé de ces observations pourra être publié dans Interface, je vous demande de bien vouloir agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de ma parfaite considération.

(Original signé)

J. N. Kaufmann
 1er vice-président de la S.P.Q.
 Professeur à l'université du Québec à Trois-Rivières

* * *
 * *

Adresser toute correspondance relative au Bulletin à:

Jean-Claude Simard
Bulletin de la S.P.Q.
a/s Département de philosophie
Collège de Rimouski
60, rue de l'Evêché Ouest
Rimouski (Québec)
G5L 4H6

The following is a list of the names of the persons who have been appointed to the various positions in the Department of the Interior, for the term ending on the 31st day of December, 1902.

Secretary of the Interior, James H. Smith.

Assistant Secretary, Charles D. Smith.

Chief Clerk, John W. Smith.

Commissioner of the General Land Office, James H. Smith.

Commissioner of the Bureau of Reclamation, James H. Smith.

Commissioner of the Bureau of Indian Affairs, James H. Smith.

Commissioner of the Bureau of Geographical Names, James H. Smith.

Commissioner of the Bureau of Land Management, James H. Smith.

Commissioner of the Bureau of Prisons, James H. Smith.

Commissioner of the Bureau of Penitentiaries, James H. Smith.

Commissioner of the Bureau of Quarantine, James H. Smith.

Commissioner of the Bureau of Steam Navigation, James H. Smith.

Commissioner of the Bureau of Fish and Game, James H. Smith.

Commissioner of the Bureau of Forestry, James H. Smith.

Commissioner of the Bureau of Mines, James H. Smith.

Commissioner of the Bureau of Plant Industry, James H. Smith.

Commissioner of the Bureau of Soils, James H. Smith.

Commissioner of the Bureau of Weather Service, James H. Smith.

Commissioner of the Bureau of Zoology, James H. Smith.

Approved: _____

Secretary of the Interior

Printed and bound by the Government Printing Office, Washington, D. C.



